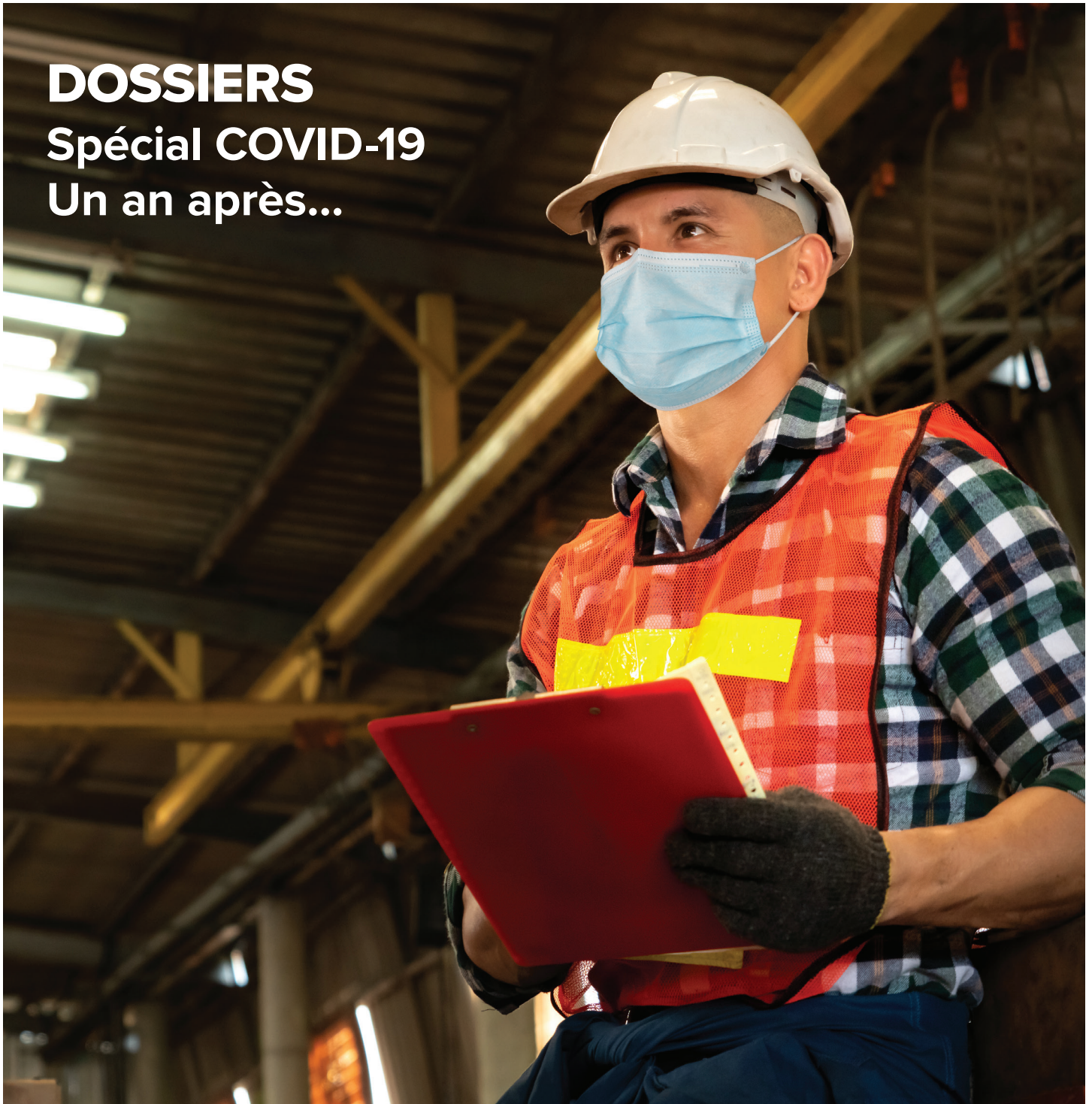


CONSTRUIRE

LE MAGAZINE DE LA CONSTRUCTION

VOL. 36 N° 1
PRINTEMPS 2021

DOSSIERS
Spécial COVID-19
Un an après...



zStock

DEPUIS
30
ANS
AVEC VOUS

ACQ

ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

LES
MENTALITÉS
ÉVOLUENT

LES
CHANTIERS
AUSSI

**FAISONS UNE PLUS GRANDE PLACE AUX FEMMES
DANS LA CONSTRUCTION**

MIXITE.CCQ.ORG



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Dossiers

COVID-19 : les impacts
un an après **14**

COVID-19 : le futur
de l'habitation
post-pandémique **22**

Productivité
de chantier **38**

Techniques de pointe :
stimuler l'intelligence
de procédés **46**

L'Association de la construction du Québec publie CONSTRUIRE, le magazine référence de l'industrie de la construction, dans le but de livrer l'actualité et une variété de contenus abordant les différents aspects de la construction au Québec, aux intervenants des secteurs institutionnel, commercial, industriel et résidentiel.

L'ACQ Résidentiel, filiale officielle du secteur résidentiel de l'Association de la construction du Québec, offre depuis plus de 25 ans des produits de garantie et des services spécialisés sur les bâtiments résidentiels.

ACQCONSTRUIRE.COM
portail de la construction

Sommaire

PRINTEMPS 2021

INSTITUTIONNEL / COMMERCIAL / INDUSTRIEL ET RÉSIDENTIEL

Éditorial	5
Nouvelles de l'industrie	6
Des nouvelles des ACQ régionales	10
Nouveaux produits	12
Ressources humaines	13
Économie	20
Relations du travail et perfectionnement	26
Relations du travail	28
Santé et sécurité du travail	29
Construction durable	30
Formation	31
Intégrité	32
Technologies de l'information	33
Affaires juridiques	34
Techniques de la construction et du bâtiment	44
Portraits de femmes	50

NOUVEAU!



Repérez cette icône
dans le magazine pour
accéder à ces articles
en format audio!



iStock

NOS ANNONCEURS

// ACQ – BALADO acq.org/construire-le-balado	8
// ACQ – COLLOQUE TI acq.org/entrepreneurs/evenements/colloque/	51
// ACQ – HOMMAGE AUX ENTREPRENEURS acq.org/entrepreneurs/evenements/soiree-hommage/	8
// ACQ – INFOLETTRE ACQ-NÉGO acq.org/entrepreneurs/relation-du-travail/negotiation	51
// ACQ – MUTUELLES DE PRÉVENTION – CONCOURS acq.org/entrepreneurs/sante-et-securite-au-travail/mutuelles-de-prevention/	19
// ACQ – PERFECTIONNEMENT acq.org/fiers-et-competents	27
// ACQ – POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL espace-acq.org	13
// ACQ – SITE WEB ANGLAIS acq.org/en/	50
// ACQ RÉSIDENTIEL – GARANTIE QUALITÉ CONDO acq.org/residentiel	36
// ACQ RÉSIDENTIEL – SERVICES TECHNIQUES acq.org/entrepreneurs/services-aux-membres/services-techniques/residentiel	37
// COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC ccq.org	2
// DURABAC durabac.net	9
// GOLIATH goliathtools.com	11
// GROUPE ALTUS altusgroup.com	43
// LOU-TEC loutec.com	45
// MOBILE-PUNCH mobilepunch.com	49
// SOS LOCATION soslocation.ca	25
// TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC transitionenergetique.gouv.qc.ca	52

CONSTRUIRE

Éditrice // Sonia Brossard

Rédactrice en chef //
Annie Hulmann

Coordination / Révision //
Suzanne Le Comte

Collaborateurs //

Jean-François Arbour, Marc Beauchamp, Catherine Blanchard, Francine Brosseau, Janet Cepeda, McNamara Cherilus, Jean-Philippe Cliche, Stéphane Eugénie, François-Olivier Godin, Alain Lahaie, Pierre Longpré, Alexandre Millette, Marc-Antoine Paquette, Manon Poirier, Anne-Marie Tremblay.

Coordination de l'infographie //
Catherine Boivin

Graphistes //
Joëlle Lupien
Emmanuelle Rancourt

Impression et préparation postale //
TC • Imprimeries Transcontinental

Tirage //
28 000 exemplaires, édition automne 2019

Associations régionales affiliées //
1 063 exemplaires

Fréquence de parution //
Quatre fois l'an

Ventes publicitaires //
Mélodie Crouzatier, CPS Média
450 227-8414, poste 304
mcrouzatier@cpsmedia.ca

Abonnement // 40 \$ pour un an (taxes incluses)

Courrier poste-publication et poste-distribution // 40063365

Les textes et illustrations de CONSTRUIRE ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de l'éditrice. Toute reproduction doit mentionner le nom de la publication ainsi que le volume et le numéro.

Les opinions exprimées dans CONSTRUIRE ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACQ.

Dépôt légal // Bibliothèque et Archives nationales du Québec. ISSN 0833-0239

Imprimé au Canada

Changement d'adresse: Transmettre Par courriel // magazineconstruire@acq.org

Par la poste // 9200, boul. Métropolitain Est Montréal (Québec) H1K 4L2

Par télécopieur // 514 354-8292

Par téléphone // 514 354-8249 (2650)

ACQ

ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

ANNONCEZ DANS LE MAGAZINE CONSTRUIRE

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

Dossiers

- // Projets IC/I au Québec
- // Construction résidentielle – Impact du plus grand pouvoir des villes
- // Défis de gestion
- // Équipements de chantier

RÉSERVEZ

votre espace publicitaire
avant le 22 avril 2021

Mélodie Crouzatier
Gestionnaire de compte

CPS Média
450 227-8414, poste 304
mcrouzatier@cpsmedia.ca

Un hiver plus chaud que prévu

Si l'année 2020 s'est terminée sur une bonne note avec un nombre d'heures travaillées équivalent à des trimestres pré-pandémie et l'adoption du projet de loi 66 visant l'accélération de certains projets d'infrastructures publiques, l'année 2021 s'annonce un peu plus houleuse. Alors que nous envisagions un retour des fêtes en mode préparation, nous avons plutôt été surpris par la menace de fermeture des chantiers pour une seconde fois en moins de 12 mois.

L'ACQ a travaillé sans relâche, sur tous les fronts, pour que les chantiers de construction poursuivent leurs activités. Cependant, malgré la menace, le gouvernement a plutôt opté pour une approche conciliante, en reconnaissant l'importance de la construction pour l'économie québécoise, mais en demandant aux entreprises de construction de limiter au maximum leurs activités tout en respectant leurs engagements. Résultat : plus de peur que de mal.

Si nous avons débuté l'année 2021 sur un pied d'alerte, l'équipe de l'ACQ promet de demeurer à l'affût tout au long de la prochaine année. Plusieurs dossiers chauds sont déjà inscrits à notre calendrier, en commençant par la négociation des conventions collectives. À ce sujet, nous avons entamé les discussions avec les représentants syndicaux avant même le début de l'année. Les parties ont déposé leurs demandes en janvier dernier. Toutefois, difficile à ce moment-ci de prédire l'issue de cette négociation. Comme les discussions ont débuté sur un ton cordial, nous ne pouvons que souhaiter que cela se poursuive ainsi et que nous en arrivions à une entente avant l'échéance.

Le projet de loi modernisant la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* est un autre dossier qui nous préoccupe particulièrement en ce début d'année. Encore une fois, l'ACQ a démontré tout son leadership en regroupant les principales associations de l'industrie de la construction autour de positions communes dans le but de démontrer tout le poids de notre industrie. Ce projet de loi, s'il est adopté dans sa forme actuelle, pourrait avoir des conséquences majeures sur nos entreprises de construction, autant en ce qui a trait aux mesures de prévention qu'aux mesures de réparation sans oublier les dédales administratifs dans lesquels cela pourrait nous entraîner.

Comme à l'habitude, l'ACQ a déposé ses recommandations prébudgétaires pour le prochain budget du Québec qui sera déposé, si tout se déroule normalement, ce mois-ci. L'ACQ a déposé 22 recommandations regroupées au sein de 4 thèmes, soit : limiter la hausse des coûts de construction, la pénurie de la main-d'œuvre et la formation, le virage technologique des entreprises en construction et la construction

durable. Ces recommandations ont été bien accueillies de la part du cabinet des Finances. Nous avons bon espoir d'en retrouver quelques-unes dans le prochain budget Girard.

Par ailleurs, nous ne pouvons que nous réjouir de l'adoption du projet de loi 66 en décembre dernier. Non seulement ce projet de loi viendra pallier la perte des investissements dans le secteur commercial, il vient également reconnaître officiellement l'existence des problèmes de paiement du gouvernement. En effet, la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, a confirmé lors de l'étude du projet de loi qu'elle prenait très au sérieux cette situation et qu'elle allait tenter d'y remédier au cours des prochains mois. Une bonne nouvelle pour terminer l'année 2021 ne serait pas de refus!

En terminant, vous avez probablement observé notre nouvelle image de marque. Je ne peux que me réjouir de ce changement. Elle illustre que l'ACQ cherche toujours à se renouveler pour demeurer en symbiose avec ses membres et l'industrie. Un merci particulier à l'équipe de Parrallèle avec qui nous avons travaillé pour opérer ce *relooking* et un énorme bravo à l'équipe des communications et du marketing de l'ACQ pour avoir su conjuguer continuité avec modernité. //



Jean-François Arbour, ing.
Président de l'Association de la construction du Québec



NOUVELLE IMAGE DE MARQUE DE L'ACQ

L'ACQ a revu son image de marque afin d'en faire une marque de premier plan et de référence au Québec. La nouvelle identité visuelle et les diverses expressions de la marque contribueront à établir la place incontournable et essentielle qu'occupe l'ACQ dans le monde de la construction. Ce projet majeur a impliqué plusieurs intervenants de l'ensemble du réseau tout au long de l'année 2020. Plus d'informations à ce sujet sont disponibles dans l'encart joint avec votre magazine.

PL59: MODIFICATIONS À VENIR au niveau du Régime de santé et sécurité du travail

Le dépôt du projet de loi 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail a eu lieu le 27 octobre dernier. Plusieurs lois datant de plus de 40 ans pourraient être mises à jour. Toutefois, s'il est adopté dans sa forme actuelle, le PL-59 pourrait avoir des conséquences majeures sur nos entreprises de construction, autant en ce qui a trait aux mesures de prévention qu'aux mesures de réparation sans oublier les dédales administratifs dans lesquels cela pourrait nous entraîner. L'ACQ a déposé un mémoire conjoint le 21 janvier dernier en collaboration avec l'AECQ, l'ACRGTQ et l'APCHQ. **Le mémoire est disponible en ligne sur acq.org/entrepreneurs/documents-et-publications/#memoires.**

LOBBYISME DANS LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER ET DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Un document exclusif aux membres de l'ACQ a été développé par la Direction des affaires juridiques de l'ACQ pour les aider à respecter leurs obligations en matière de lobbyisme. Ce document contient un guide d'application de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* à l'intention des promoteurs immobiliers et des entrepreneurs en construction, un livret pratique pour remplir le formulaire d'inscription d'un lobbyiste d'entreprise ou d'organisation conformément à Loi ainsi qu'un formulaire de déclaration des activités de lobbyisme à être distribué, régulièrement, à tous les employés au sein de l'entreprise afin de permettre aux entrepreneurs de déclarer toutes les activités de lobbyisme exercées par leurs employés.

FAIRE CONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Afin de faire connaître les métiers de la construction et les besoins spécifiques de chaque région du Québec, la Direction des relations du travail de l'ACQ a préparé des fiches d'information. Destinées aux jeunes, aux personnes qui désirent changer de carrière, mais aussi aux conseillers en orientation et aux organismes, ces fiches contiennent des informations utiles : description du métier, conditions d'émission d'un certificat de compétence, la formation académique requise, données sur l'emploi et les besoins/perspectives d'emploi dans une région particulière et au Québec.

Ces fiches permettront de plus d'aider les centres de services scolaires à prévoir les besoins de formation pour les prochaines années, d'offrir des outils pour accéder à notre industrie et de faire le pont entre les personnes désirant être dans notre industrie et ceux à la recherche de candidat.

Une campagne de promotion débutera au printemps 2021 à cet effet. Ces fiches sont disponibles sur le site de l'ACQ, à acq.org/metiers-de-la-construction.



Freeptk

HAUSSE DES COÛTS DU BOIS D'ŒUVRE: analyse et explications

Lors d'un sondage effectué par l'ACQ l'automne dernier auprès de ses membres sur les difficultés d'approvisionnement en matériaux, il a été démontré que ce sont les matériaux de bois qui sont les plus difficiles à trouver.

Or, les prix de certains produits, comme le 2 x 4 x 9, sont non seulement revenus à des niveaux aussi élevés qu'à l'été 2020, mais ils les ont même dépassés de façon importante. La demande pour les produits du bois est telle au Canada que les acheteurs payent le même prix qu'aux États-Unis même si les droits AD et CVD (*Antidumping et Countervailing Duties*) ne s'appliquent pas de ce côté de la frontière.

Par ailleurs, les inventaires de bois scié ne se sont pas reconstitués dans la chaîne d'approvisionnement entre les scieurs et les acheteurs de bois d'œuvre. La crainte de pénurie de la part des acheteurs a aussi un effet important sur la situation actuelle.

Les scieries vendent présentement du bois qu'elles n'ont pas encore scié. Peu d'entre elles ont la possibilité de produire davantage en raison d'une combinaison de facteurs comme la possibilité forestière, la capacité de récolte (entrepreneurs) et la pénurie de main-d'œuvre en usines. Sans compter que certains producteurs évaluent qu'il faudrait de 3 à 6 mois pour augmenter leur production de façon significative.

Pendant l'hiver, toutes les capacités de récolte sont occupées à 100% (pour bâtir l'inventaire de bois rond permettant de scier entre la mi-mars et le début de juin), ce qui nous fait craindre que les prix du bois ne sont pas sur le point de diminuer, et que l'offre ne sera peut-être pas suffisante pour répondre à la demande exprimée pour la saison à venir.



Nouveau! CONSTRUIRE, LE BALADO

Vous manquez de temps pour lire le magazine Construire? L'Association de la construction du Québec est fière de lancer *Construire, le balado*, une version audio de votre magazine favori produite par Magnéto, une agence spécialisée dans la production, la réalisation et la mise en marché de podcasts. Pour chaque épisode, on vous propose une lecture audio des quatre grands dossiers et d'une chronique qui sont présentés dans la nouvelle édition du magazine Construire. Construire, le balado est donc le balado parfait pour les entrepreneurs en construction pressés!

Abonnez-vous dès maintenant à *Construire, le balado* sur votre plateforme web préférée (Apple Podcasts, Spotify ou Google Balados). Notre balado est également disponible sur acq.org/construire-le-balado. Écoutez *Construire, le balado* en tout temps où que vous soyez! Repérez l'icône dans le magazine pour savoir quels articles sont disponibles en format audio. Bonne écoute!



© iStock

L'ACQ dans les médias

Mise à jour économique fédérale: des attentes élevées pour la suite

Article paru sur Radio-Canada.ca le 1^{er} décembre 2020.

Des mesures historiques qui menacent la paix

Article publié sur La Presse +, le 18 décembre 2020.

Quebec manufacturing and construction sectors warn against new COVID-19 lockdowns

Article publié sur Sudbury.com, le 5 janvier 2021.

Deuxième confinement total: des milliers de mises à pied à prévoir

Article paru dans le Journal de Montréal, le 6 janvier 2021.

« Un chantier, ce n'est pas comme un interrupteur »

Article publié sur La Presse +, le 6 janvier 2021.

Tous les secteurs retiennent leur souffle

Article publié sur La Presse +, le 6 janvier 2021.

La FCSSQ et l'ACQ lancent un guide de rénovation et de construction des écoles

Article publié sur le [Réseau Information Municipale \(RIM\)](http://Réseau Information Municipale (RIM)), le 6 janvier 2021.

Confinement: l'industrie de la construction soulagée

Communiqué publié sur acq.org, et publié aussi sur La Nouvelle Union, L'Actualité, Le Soleil, Le Journal de Montréal, les 6 et 7 janvier 2021.

Des activités industrielles et de construction jugées essentielles dans l'Est-du-Québec

Article publié sur ICI Bas-Saint-Laurent, le 8 janvier 2021.

Construction et secteur manufacturier Peu de ralentissements à prévoir

Article publié sur La Presse +, le 8 janvier 2021.

Consignes ignorées sur les chantiers: pas de réduction d'activité observée

Article publié dans le Journal de Québec, le 13 janvier 2021.

On fait encore rire de nous...

Article paru dans le Journal de Montréal, le 14 janvier 2021.

Le secteur de la construction n'est guère affecté par les plus récentes restrictions

Article paru sur le site de L'Actualité, le 15 janvier 2021.

Construction in Quebec continues despite restrictions

Article paru sur Global News, le 15 janvier 2021.

Quebec construction industry continues almost as normal despite curfew and restrictions

Article paru sur City News, le 15 janvier 2021.

Les associations patronales unissent leurs voix pour rappeler l'importance du respect des mesures sanitaires sur les chantiers de construction

Communiqué publié sur acq.org et le Journal de Québec, le 19 janvier 2021.

ACQ

ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

CONSTRUIRE

LE BALAD(🎧)

Disponible sur acq.org/construire-le-balado

ACQ

ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

HOMMAGE aux entrepreneurs

*Coup de chapeau à l'industrie
de la construction!*

18 mars 2021 | 17 h 00

acq.org/soiree-hommage



Partenaires premium

BSDQ

COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

Partenaires prestige

avantage

MILLER THOMSON
AVOCATS | LAWYERS

BIM One
Construction Virtuelle & Technologie

novo

HUB

Québec

Partenaire
du spectacle

POMERLEAU

Partenaire
boîte expérience

FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION
**FIERS
ET COMPÉTENTS**.COM

Nouveauté

LES CONSEILLERS TECHNIQUES DE L'ACQ OFFRENT MAINTENANT LEUR SERVICE PAR VISIOCONFÉRENCE!

Il sera donc facile pour un entrepreneur qui se trouve sur un chantier de discuter, de partager et d'interagir en temps réel avec un conseiller technique.

Une solution pratique et efficace qui permet d'obtenir rapidement des réponses à vos questions. Un service gratuit pour les membres ACQ.

Pour plus d'info visitez acq.org/services-techniques



Intégrez nos experts techniques à votre équipe!

GRATUIT
pour les membres ACQ!

DE NOUVELLES FICHES TECHNIQUES maintenant disponibles

De nouvelles fiches techniques ont été élaborées par notre conseiller technique. Ces outils simples et indispensables sont conçus pour les entrepreneurs en construction.

- 1 Hall d'entrée servant d'issue**
(référence : Code de construction du Québec, chapitre 1 - Bâtiment 2010)
- 2 Logements adaptables et minimalisent accessibles**
(référence : nouveau Décret 990-2018)
- 3 Conception des garde-corps en verre**
(référence : Code de construction du Québec - Chapitre 1 - Bâtiment 2010)
- 4 Protection des parois vitrées**
(référence : article 3.1.7.6. du Code de construction du Québec, Chapitre 1 - Bâtiment 2010).

Les fiches techniques sont disponibles sur notre site web : acq.org/entrepreneurs/residentiel/fiches-techniques/



iStock

Pour vos projets, pensez

SEMI-ENFOUI



SE MARIE À TOUS
LES DÉCORS

Avec son grand choix de personnalisation, les semi-enfouis conviendront à tous les styles architecturaux.



MAXIMISE L'ESPACE

Les contenants semi-enfouis minimisent l'empreinte au sol sans contraindre leur capacité.



CONTRÔLE LES ODEURS

Les déchets sont maintenus à une température moyenne plus basse, réduisant la prolifération des bactéries et les odeurs désagréables.



Le URBIN CSEG-3000 : un choix durable et esthétique, idéal pour les commerces et industries, édifices gouvernementaux, parcs et lieux publics, complexes résidentiels et bien plus.

- Dalle portante en béton 30 MPa pré-formée
- Grande résistance aux déplacements causés par le gel et le dégel du sol
- Grande résistance aux intempéries et aux impacts
- Paroi double avec résistance de pression du sol de 135 kpa
- Ne rouillera jamais
- Plus silencieux qu'un contenant de métal
- Sac ultrarésistant, facile à manipuler
- Couvercle ergonomique pouvant supporter une charge de 150 kg
- Facile et rapide d'installation



Le CSE-8000 est un contenant semi-enfoui ultrarésistant de grande capacité, avec une finition de lattes de plastique à apparence de bois, un couvercle ergonomique en polyéthylène et des boîtes de fourches en acier 1/4". Son nouvel insert unique en béton armé, le rend complètement étanche et très robuste. Capacité totale de 6200 litres (8 verges cubes)

- Vidange par chargement avant régulier - ne nécessite aucun autre équipement spécial
- Insert de béton monobloc 40 MPa pré-formé ne se déforme pas lors du gel et du dégel du sol, guide le contenant lors de la vidange et permet une installation rapide
- Grande résistance aux intempéries et aux impacts
- Ne rouillera jamais
- Plus silencieux qu'un contenant de métal
- Facile et rapide d'installation - tout est préassemblé en usine

DURABAC

contenant semi-enfoui
URBIN

Outaouais / Abitibi / Nord-Ouest du Québec

UNE NOUVELLE DIRECTRICE

pour l'ACQ – Outaouais / Abitibi / Nord-Ouest du Québec

Mme Caroline Picard a été nommée à titre de directrice générale de l'ACQ – Outaouais / Abitibi / Nord-Ouest du Québec en novembre dernier. Comptant plus de 12 ans d'expérience dans le domaine de la gestion, dont 5 ans comme responsable de la formation corporative et linguistique pour le collège la Cité – secteur la Cité des affaires, elle a également été directrice des ventes, des communications et du marketing pour BMS Groupe Finance ainsi que directrice chez Énergie Cardio.



Montérégie

L'ACQ – MONTÉRÉGIE AMASSE 25 324 \$

en denrées pour Moisson Rive-Sud et Moisson Sud-Ouest

La campagne promotionnelle des paniers cadeaux a permis à l'ACQ – Montérégie d'amasser 25 324 \$ qu'elle a redistribués sous forme de denrées à travers toute la Montérégie. Moisson Rive-Sud et Moisson Sud-Ouest, les deux banques alimentaires choisies, couvrent tout le territoire de la Montérégie et soutiennent 184 différents organismes. Soulignons que, des 25 324 \$ amassés, 4 000 \$ ont été donnés par le Conseil d'administration de l'ACQ – Montérégie.

Estrie

VENTE DE PANIERS CADEAUX

pour redonner à la communauté

En décembre dernier, l'ACQ – Estrie a lancé la vente de paniers cadeaux dont le but était d'amasser des dons pour aider les banques alimentaires de sa région. Les dons amassés par l'ACQ – Estrie ont été remis à Moisson Estrie/Granby.

Laval / Laurentides

1 000 MEMBRES

pour l'ACQ – Laval / Laurentides

Nous félicitons l'ACQ – Laval / Laurentides qui a atteint en 2020 son 1000^e membre, la compagnie Théroux & Fils, entrepreneur peintre à Ste-Agathe-des-Monts.

Québec

L'ACQ – QUÉBEC S'ENGAGE

dans le leadership au féminin

L'ACQ – Québec s'est alliée à la Chambre de commerce de Québec (CCIQ) à titre de partenaire cohorte au côté de la Sun Life, Hydro-Québec et Investissement Québec pour promouvoir le leadership au féminin à travers le parcours S'élever ensemble. Cette initiative rejoint les grandes orientations stratégiques de l'ACQ et les efforts qu'elle déploie pour favoriser le rayonnement des femmes dans le milieu de la construction.



L'ACQ – QUÉBEC SOUTIENT

sa communauté!

Alors que 2020 tirait à sa fin, le conseil d'administration de l'ACQ – Québec a pris la généreuse décision d'accroître à titre exceptionnel son soutien aux organismes communautaires de son territoire qui, en cette conjoncture de pandémie, témoignent des besoins criants de la part de leurs clientèles. Ainsi, en cette année très particulière, l'ACQ – Québec est fière de cumuler des dons de 10 000 \$ remis aux organismes d'aide de la grande région de Québec.

Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Les Îles

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ADAPTÉE

marquant la fin d'un mandat de 24 années au sein du Conseil d'administration régional

Cette année, l'assemblée générale annuelle a marqué la fin d'un mandat de 24 années ayant débuté le 23 novembre 1996 pour M. André Simard, de l'entreprise Bétonnières du Golfe, bien établie à Rimouski. M. Simard a toujours été le protecteur des documents, la référence trésorière et le spécialiste des états financiers de l'ACQ – Bas-St-Laurent / Gaspésie / Les Îles. Au fil des rencontres et des années, il a accompagné le Conseil et l'équipe à travers ses nouvelles idées. Son dévouement et sa passion pour l'ACQ étaient et sont toujours indiscutables. L'ACQ le remercie grandement pour sa contribution!

CHANTIER DE L'EMPLOI

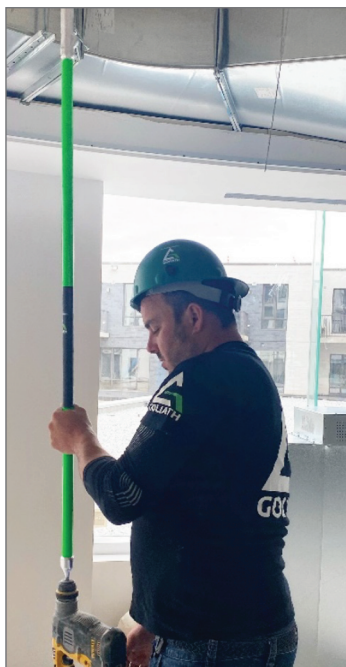
12-13 février 2021

Dans un souci de contribuer aux efforts de toute la communauté dans la lutte à la COVID-19, et dans un contexte de 2^e vague, l'ACQ – Québec a travaillé activement à la mise en place d'une formule unique de salon virtuel pour son Chantier de l'emploi, les 12 et 13 février 2021. Cette initiative pour le moins avant-gardiste a permis de bien répondre aux besoins criants de main-d'œuvre à travers l'industrie de la construction et de contribuer efficacement à la relance économique escomptée tout en respectant les normes en vigueur. Rappelons que le développement de cette plateforme est notamment possible grâce à un soutien financier du gouvernement du Québec.

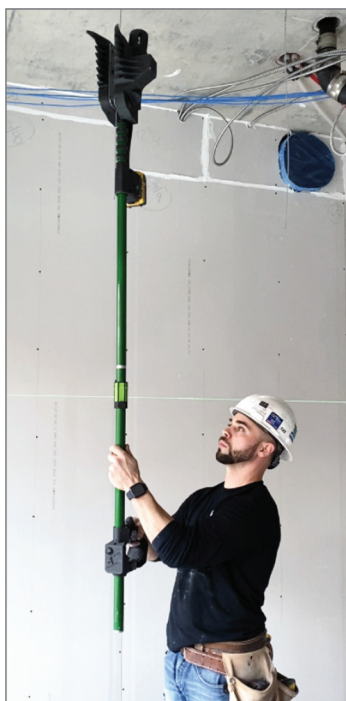
AMÉLIORER SA PRODUCTIVITÉ EN FOCUSANT SUR LES TRAVAILLEURS

PUBLIREPORTAGE

Des outils pensés par et pour les travailleurs de la construction. Goliath Tools innove afin d'augmenter l'efficacité des travailleurs par l'utilisation d'outils novateurs.



Go-Pin en chantier



Go-Ply en chantier

La mission de Goliath Tools est d'augmenter l'efficacité des travailleurs de la construction tout en réduisant les risques en santé-sécurité. Notre équipe est persuadée que la modification des méthodes traditionnelles d'installation par la création et l'utilisation d'outils innovants est une solution rapide et efficace à l'enjeu de pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et bonifie sa valeur avec la réduction de risques dits Tolérance Zéro.

Grâce aux années d'expérience chantier de l'équipe Goliath, l'identification des besoins et la conceptualisation des outils développés n'a pas été problématique. C'est cette connaissance du marché ainsi que de la main-d'œuvre qui lui permet de mieux comprendre la réalité de l'industrie et de saisir l'opportunité d'aider celle-ci par l'ajout d'innovations dirigées directement envers les travailleurs.

L'équipe Goliath a créé le Go-Kit, incluant un ensemble de 4 outils ergonomiques et faciles à transporter qui permettent de ne plus utiliser d'échafaudage ni d'être en contact avec la silice lors de l'étape de perçage du béton. Le poids et le design permettent également de travailler dans une position ergonomique pour limiter les risques de maladies chroniques telles que les bursites et tendinites.

Les outils permettent d'effectuer des travaux pour des dalles de béton allant jusqu'à 15 pieds de haut sans chariot élévateur et ne nécessitent aucun transport par monte-charge. L'ensemble au complet du Go-Kit peut être entreposé dans les coffres de chantier ou dans le véhicule du travailleur.

- **Go-Drill** : perceuse semi-automatique pour dalle de béton
- **Go-Pin** : pôle pour ancrer diverses attaches et broches
- **Go-Tight** : mécanisme pour étirer les broches (en développement)
- **Go-Ply** : équipement pour plier avec précision les broches

La gamme d'outils permet d'être 3 fois plus rapide tout en retirant les risques de chute de hauteur. Concrètement, un bâtiment de 100 000 pieds carrés sauvera approximativement 100 heures de travail. Un test effectué et concluant.

Améliorer la productivité dans l'industrie de la construction passe par l'innovation. Un processus dont la recherche et développement, les tests chantiers et les commentaires des utilisateurs représentent des éléments essentiels à la réussite. Vous avez des idées d'outils supplémentaires? N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe.

Vous voulez en savoir plus sur nos produits à titre d'utilisateur ou potentiel partenaire d'affaires ?

Écrivez-nous à info@citx4.com
438-337-8808
www.goliathtools.com



Go-Drill Prototype. Disponible 2021

NOUVEAUX PRODUITS

Carreaux de céramique collection Narciso de Ciot

- // Collection originale de grès cérame idéale pour les projets commerciaux et résidentiels.
- // Application : murs, planchers, planchers chauffants.
- // Résistante à l'abrasion, aux taches et au glissement.
- // Antibactérienne et facile à nettoyer.
- // Offerte en formats carré ou rectangulaire de différentes grandeurs et couleurs avec finition naturelle ou polie.

ciot.com



Commutateur intramural Decora avec détecteur de mouvements de Leviton

- // Détecte les mouvements et allume/éteint les lumières automatiquement pour une gestion harmonieuse de l'énergie.
- // Aide à empêcher les lumières de rester allumées lorsque la pièce est vide.
- // Empêche l'activation automatique lorsque l'espace est suffisamment éclairé.
- // Peut être utilisé pour un éclairage 120V.
- // Compatible avec les ballasts électroniques et magnétiques ou les charges de 1/6 HP.
- // Champ de vision à 180° offre une couverture d'environ 84 m, idéale pour les salles de bains, les sous-sols, les garages, les locaux d'entretien et autres zones résidentielles.



leviton.com

Visseuse hexagonale à deux vitesses de Bosch

- // Outil professionnel permettant de disposer de beaucoup de puissance dans un format compact.
- // Dotée d'un moteur sans balais performant produisant un couple de 300 po-lb avec un régime maximal de 1 750 tr/min.
- // Avec une tête de 5,0 po de longueur et un poids de seulement 1,7 lb (avec batterie incluse), elle est idéale pour les travaux en hauteur ou dans les endroits exigus.
- // Porte-outil hexagonal de 1/4 po à changement rapide d'embout assure une meilleure accroche.
- // Dispose de 2 vitesses et de 20+1 positions de présélection de couple pour des vissages plus précis.
- // Éclairage DEL améliore la visibilité dans les zones sombres.

boschttool.com



Déclencheur d'élingue à distance GOTCHA! d'Équipements de grue.ca

- // Permet de déposer vos charges automatiquement à l'endroit désiré.
- // Diminue les risques d'accident et augmente la productivité.
- // Permet de lever des charges de 2,5 t, 5 t, 10 t, 20 t et 40 t conformément aux normes ASME B30.20, OSHA 1926.251(a)(4), et ASTM A514. Il répond aussi au Code de sécurité de la construction 3.24.17 (LSST).
- // Vient avec deux batteries de 12 volts, et un chargeur. Le chargeur est certifié CSA.
- // La télécommande est très puissante sur une distance de 400 pieds. La radio est conforme au FCC.
- // Produit breveté au Canada, aux États-Unis et en Europe.

equipementsdegrue.ca

PANDÉMIE ET TÉLÉTRAVAIL : UN CHANGEMENT DE LA POSTURE DU GESTIONNAIRE S'IMPOSE

Bien que la tendance fût déjà présente auparavant, la pandémie a certainement démocratisé le télétravail à grande échelle. Les travailleurs y ont pris goût et alors qu'ils en redemanderont à l'avenir, les employeurs n'auront d'autres choix que de l'offrir, ne serait-ce que d'un point de vue de l'attractivité de la main-d'œuvre.



CRHA

MANON POIRIER, CRHA

Directrice générale
Ordre des conseillers en
ressources humaines agréés

Puisque le télétravail se prolongera encore dans le temps et même fort probablement au-delà du contexte de la pandémie, il faut s'attarder à la gestion à distance, car on ne peut plus gérer comme on le faisait auparavant.

Évidemment, ce ne sont donc pas tous les métiers qui se prêtent au télétravail et c'est ainsi que pour de nombreuses organisations, deux réalités cohabitent : soit la gestion d'employés en télétravail et la gestion d'employés sur les lieux du travail. Les apprentissages en matière de gestion à distance et en contexte de pandémie peuvent influencer positivement la manière dont on gère les équipes en présentiel également. Ainsi, que vous gériez des équipes principalement à distance, en présentiel ou sous les deux formes, l'expérience des derniers mois impose un changement de posture d'où l'importance de s'y attarder.

Confiance, autonomie et responsabilisation

Si la microgestion était déjà considérée comme désuète, le contexte de la crise

a certainement renforcé l'importance de faire place à trois ingrédients jugés clés : la confiance, l'autonomie et la responsabilisation. En effet, gérer des heures devient chose du passé ; il est de loin préférable d'opter pour une approche de *coach* en gérant plutôt les objectifs et les résultats. Pour bon nombre d'employés, cette marque de confiance leur permettra de se dépasser. Il ne s'agit pas d'abandonner les gens, mais plutôt de s'assurer que les attentes sont claires et de définir un cadre dans lequel les équipes pourront être autonomes et innovantes.

Les gestionnaires doivent préserver un lien fort avec leurs employés, malgré la distance, en orchestrant des rencontres fréquentes et de qualité pour s'enquérir de l'avancement des tâches comme des difficultés qu'ils rencontrent et de leur état d'esprit. Organiser des rencontres informelles de groupe où on discutera de tout et de rien dans le but de préserver la culture organisationnelle et la cohésion est une autre bonne pratique à mettre en place.

Alors que le contexte anxiogène se prolonge, les organisations doivent continuer à faire preuve d'empathie et de compréhension face aux difficultés particulières que vivent les employés. Pour ce faire, il faut d'abord écouter pour être en mesure d'identifier les défis sur lesquels ils devront agir. En cas de gestion à distance, favoriser les échanges en webconférences plutôt que les courriels sera une stratégie gagnante en ce sens.

Finalement, alors que le monde du travail demeure fragile et incertain, il apparaît porteur de développer la résilience des gestionnaires pour faire face aux turbulences, quels qu'elles soient. En

somme, ce sont donc des compétences humaines plutôt que techniques qui deviennent particulièrement précieuses et les gestionnaires ont tout intérêt à se développer en ce sens.

Pour une pratique durable

Dans la plupart des cas, le télétravail, comme principale forme d'organisation du travail, a été implanté dans l'urgence en début de pandémie. Il est désormais nécessaire de réfléchir et de planifier la suite pour que la pratique puisse être durable dans le temps. D'ailleurs, afin d'outiller en ce sens les employeurs, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés propose le *Guide d'encadrement du télétravail pour l'employeur et l'employé*.

Pour consulter le guide, visitez le <http://crha.li/guideTT>. //





COVID-19: LES IMPACTS UN AN APRÈS

⇒ ANNE-MARIE TREMBLAY

Depuis mars 2020, la pandémie a tout bousculé sur son passage. Et le domaine de la construction ne fait pas exception. Comment les entreprises du secteur ont-elles vécu cette crise et en quoi cela a-t-il modifié leurs projets ? Témoignages et analyses.

Quand les chantiers ont été relancés ce printemps, Broccolini est passée de 0... à 100 000 à l'heure. Il faut dire que l'entreprise compte sur des mandats diversifiés, alors qu'elle construit actuellement trois tours au centre-ville de Montréal ainsi que plusieurs entrepôts et centres de distribution pour des joueurs comme Ikea et Amazon. « La demande est énorme depuis mars pour ce type de projets, affirme le président de Broccolini Construction, Nick Iwanowski. On a des clients qui ont besoin de millions de pieds carrés pour faire face à la nouvelle réalité du commerce en ligne. »

La crise n'a donc pas freiné cette entreprise ayant des bureaux à Montréal, Toronto et Ottawa. Au contraire, puisque Broccolini a vu ses effectifs passer de 330 à 400 en 2020. « On a même souvent dû dire non à certains contrats parce que nos employés étaient déjà occupés à 100 %. Mais nous préférons miser sur une croissance graduelle de nos équipes », soutient le président.

Un des défis pour le constructeur aura été de recruter – et bien accueillir – ces nouveaux employés à distance. « Normalement, quand on embauche, on procède à une entrevue face à face, mais maintenant, tout se fait par Teams. Il y a des gens que je n'ai jamais vus en personne [fin 2020], mais cela semble bien fonctionner », constate Nick Iwanowski.

Pour trouver, l'entreprise s'est rabattue sur les médias sociaux, mais aussi sur le bouche-à-oreille, explique le président. « Chaque année, nous organisons un concours auprès des travailleurs qui nous ont recommandé un nouvel employé. L'an passé, cela représentait environ 20 % de notre recrutement. » Les diplômés constituent également un bassin particulièrement intéressant pour faire le plein de relève, alors que la main-d'œuvre disponible se fait rare.

Des hauts et des bas

La croissance chez Broccolini illustre à quel point la crise a affecté différemment les différents secteurs de l'économie et, par le fait même, de l'industrie de la construction. Alors que certains domaines doivent composer avec une forte demande, d'autres sont tout simplement sur pause. « Tous les projets touchant l'hôtellerie qui étaient au stade de la conception ont été repoussés à plus tard, jusqu'à ce que nos partenaires aient une meilleure idée d'où ils s'en vont », note Alexi Lemay, associé à la firme d'architecture et design Lemay Michaud. Idem pour la restauration. « On voit des clients comme Pacini qui se sont placés sous la protection de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* », ajoute l'architecte.

« Un des impacts de la COVID-19 a été d'arrêter une multitude de projets privés, qui ont été mis en veilleuse », observe pour sa part Pierre Larouche, associé principal chez Lemay, architecture et



iStock

design. À l'inverse, les contrats publics ont poursuivi sur leur lancée, analyse-t-il. « Avant la COVID-19, le Plan québécois des infrastructures (PQI) comptait plus de 100 milliards de dollars d'investissements sur 10 ans. Et la Coalition Avenir Québec (CAQ) avait aussi annoncé des sommes importantes pour les Maisons des aînés, les écoles et le transport. »

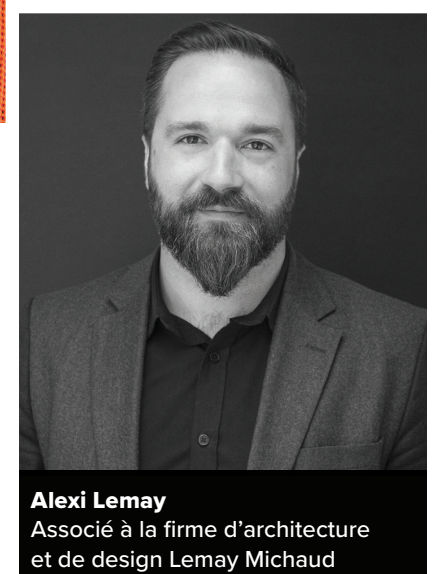
Pour stimuler l'économie, les différents paliers gouvernementaux pèseront sur l'accélérateur pour augmenter la cadence de réalisation de ces projets, déjà identifiés dans le PQI, pense Pierre Larouche. Il cite en exemple la rénovation de l'hôpital de Gatineau, qui a été non seulement devancée, mais bonifiée. « Les prochaines années seront exceptionnelles pour les investissements publics dans les infrastructures », prévoit l'associé principal.

Néanmoins, la crise n'a pas eu d'impact direct sur la façon de concevoir ces infrastructures, estime-t-il, même si

une réflexion sur les normes dans les centres de santé était en cours à la fin de 2020. Du côté scolaire, de nouvelles règles de construction ont été édictées, du moins pour les écoles secondaires. La même réflexion est prévue pour les établissements primaires. « Cette redéfinition s'adapte très bien à la distanciation, même si cela n'a pas été pensé pour cela. Cette nouvelle normalisation sera une bonne réponse aux pandémies, tout comme les futures maisons des aînés. »

La construction résidentielle demeure vigoureuse

Au moment d'écrire ces lignes, le centre-ville était encore très affecté par la crise. Une situation d'ailleurs décrite dans une lettre ouverte publiée dans *La Presse*, début décembre, et signée par 14 grands joueurs de l'industrie, dont la compagnie Devimco Immobilier. Les promoteurs y réclamaient une meilleure concertation entre les différents acteurs, dont l'administration municipale, pour accélérer les projets au centre-ville. Selon les données publiées par le quotidien, Devimco avait alors 300 unités à vendre dans les tours Maestria du Quartier des spectacles. Et, dans Griffintown, le promoteur immobilier comptait un millier d'unités locatives qui ne trouvaient pas preneur, autant dans des tours en construction qu'à construire.



Alexi Lemay
Associé à la firme d'architecture
et de design Lemay Michaud

Lemay Michaud

Aussi signataire de la lettre, Broccolini se questionnait quant à la portion commerciale prévue au projet Victoria sur le parc, une tour en construction à deux pas du centre-ville. Lancé en 2018, ce gratte-ciel de 58 étages comprendra 400 unités de condos ainsi que 330 000 pieds carrés d'espace locatif. « Actuellement, on réfléchit à différentes options pour cette partie, comme inclure des bureaux. Mais est-ce que d'autres espaces de travail sont requis au centre-ville? Est-ce que nous pourrions plutôt ajouter des appartements? », se demande Nick Iwanowski.

Crise commerciale

Nick Iwanowski n'est pas le seul à réfléchir à ces questions, alors que la pandémie a donné un coup dur au commerce de détail, notamment en propulsant les achats en ligne. Une tendance déjà amorcée dans l'industrie, mais que la COVID-19 a accélérée, soutient

Alexi Lemay. « Quand la crise est arrivée, plusieurs locataires ont simplement quitté les centres commerciaux ou ont profité de l'occasion pour renégocier leurs baux à taux très avantageux. »

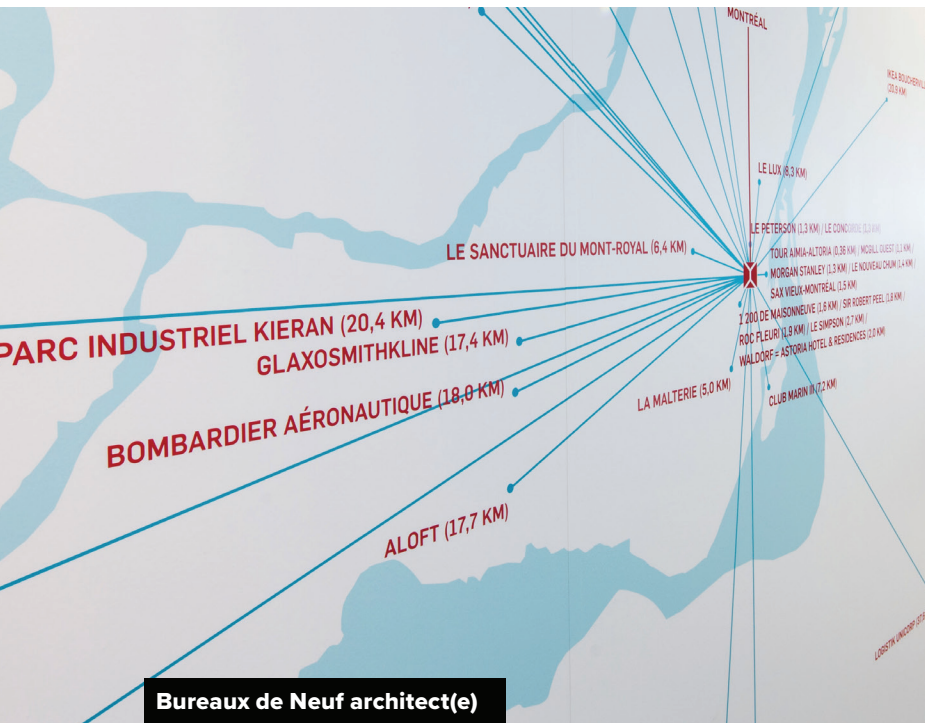
L'architecte, qui travaille avec Oxford Properties Group, Cadillac Fairview et Ivanhoé Cambridge, indique que la crise a mis sur pause leurs projets de développement pour ces trois grands joueurs. « Toutefois, ils tentent tous de réfléchir aux façons de créer une synergie autour des centres commerciaux pour qu'ils aient plus de clientèle régulière. » Parmi les solutions, celle d'ajouter des parcs d'attractions ou des aires de restauration nouveau genre pour donner un nouveau souffle à ces espaces commerciaux.

Ils envisagent aussi de développer les sites autour de leurs propriétés commerciales. En effet, avec la diminution de l'utilisation de la voiture, l'augmentation de l'offre de transports collectifs et les espaces laissés vacants par la fermeture de grandes chaînes comme Target, plusieurs centres commerciaux se retrouvent avec des ratios de stationnement trop élevés pour leurs besoins. Plusieurs prévoient donc y construire résidences, bureaux ou commerces de proximité.

D'ailleurs, la firme Lemay Michaud planche actuellement sur trois projets



Hugo Gagnon
Associé chez Neuf architect(e)s.



Alex St-Jean

du genre, situés à Québec et Montréal. Un exercice qui requiert une planification à long terme, alors qu'«on parle parfois de 115 000 m² de stationnement et d'espaces locatifs à redévelopper», précise Alexi Lemay. On ne peut pas uniquement prévoir de mettre une tour ici et des immeubles là. Cela demande une réflexion beaucoup plus vaste, puisqu'il faut penser ces projets sur 5, 10 ou 20 ans.»

Le télétravail change la donne

De leur côté, les propriétaires de tours de bureaux retiennent aussi leur souffle, alors que leurs édifices sont délaissés par les employés, ce qui pourrait avoir un impact sur la configuration des espaces de travail et des immeubles qui les accueillent. Si plusieurs prévoient la fin des bureaux à aire ouverte, la crise pourrait au contraire laisser plus de place au travail collaboratif, pense plutôt Hugo Gagnon, associé chez Neuf architect(e)s.

En effet, la COVID-19 a montré les limites du télétravail pour tout ce qui concerne le coaching, les tâches créatives ou le boulot en équipe. Par contre, les employés ont démontré leur efficacité pour s'atteler au

travail individuel à la maison. Les bureaux post-pandémiques pourraient donc refléter cette réalité, en devenant des lieux de rencontre, tout en laissant place à la mobilité, pense l'architecte. «Concrètement, cela pourrait se traduire par le fait d'offrir plus d'espaces de travail collectif, qui sont plus flexibles. De même, les postes personnels pourraient être partagés, en alternance, entre plusieurs travailleurs», ajoute-t-il.

Cette nouvelle configuration ne signifie pas nécessairement des bureaux de plus petite taille, puisque le fait de partager les postes individuels permet d'augmenter – et de varier – les lieux pour le travail d'équipe. Une réflexion déjà amorcée chez plusieurs clients de la firme, indique Hugo Gagnon. «Même si on attend de voir comment la situation va évoluer, on l'envisage nous-mêmes dans nos bureaux de Toronto, Ottawa et Montréal.»

Chantiers ralentis et soumissions

La pandémie a aussi eu un impact direct sur les chantiers. Comme plusieurs autres entreprises du secteur, LGF Construction a dû composer avec des retards dans la livraison de certains produits, comme le matériel de ventilation provenant des États-Unis, ce qui a ralenti certains projets de l'entrepreneur général comptant des bureaux à Carleton-sur-Mer, Québec et Sept-Îles. «Disons que nous avons dû nous montrer créatifs pour trouver des solutions», lance Benoît Dubé, directeur principal. Et il n'est pas le seul puisque 86 % des entrepreneurs du domaine de la construction ont également dû jongler avec des problèmes d'approvisionnement depuis le début de la pandémie, selon un sondage mené par l'ACQ auprès de ses membres et publié cet hiver.

Depuis, LGF Construction a redoublé d'efforts pour s'assurer que les échéanciers seront respectés par tous quand l'équipe prépare une soumission. «Un an plus tard, on commence à comprendre les coûts engendrés par la crise dans nos projets, ce qui nous permet de les inclure dans les appels d'offres», ajoute Benoît Dubé. De même, il sait maintenant comment calculer le coût par travailleurs des mesures de sécurité, comme l'installation de roulettes supplémentaire ou de stations de lavage des mains, précise-t-il aussi.



iStock

Il a également fallu prendre en compte les règles de déplacement des ouvriers, alors que l'entreprise pilote des chantiers dans plusieurs régions et provinces. «C'était très compliqué cet été de nous rendre aux îles de la Madeleine, puisque les Québécois ne pouvaient pas s'arrêter au Nouveau-Brunswick, se rappelle Benoit Dubé. Les travailleurs devaient donc rouler 5 à 6 heures pour se rendre au traversier et dormir dans leur voiture! Disons que nous avons dû jongler avec cette logistique.»

Idem pour les chantiers situés dans des villages de la basse Côte-Nord injoignables par la route, poursuit-il. «Les villageois sont très réticents à faire entrer des gens de l'extérieur. Il a fallu discuter avec eux pour s'assurer que nous respectons leurs exigences à cet effet.»

Ventes en ligne

Du côté de Devimco Immobilier, la crise a forcé l'entreprise à faire un virage à 180 degrés pour vendre ses projets immobiliers. Brochures virtuelles, présentations pour expliquer les attraits du quartier et même lancement de projets sur le net : Devimco a rapidement dû s'ajuster pour passer à la vente en ligne. Tout un changement, alors qu'avant la pandémie, les gens «dormaient dehors pour acheter un condo», rappelle Mélanie Daigle, directrice marketing et communications.

«Il a donc fallu se moderniser, surtout dans le contexte du confinement. Notre équipe de vendeurs a reçu de la formation pour mieux utiliser ces nouvelles technologies, indique-t-elle. Maintenant, il est même possible de visiter virtuellement les unités, alors que des cinéastes ont été embauchés pour filmer leurs différents condos modèles», précise-t-elle aussi.

Autant d'outils qui serviront à l'entreprise après la pandémie. «C'est certain que le contact humain est très important, mais les clients apprécient ces technologies. Par exemple, le fait de recevoir la documentation virtuellement leur permet de prendre le temps de regarder les plans, de lire les documents le soir à la maison au lieu de sentir la pression au niveau des ventes.» Si bien que, même si cela allonge un peu le processus, l'entreprise conservera ces nouveautés dans l'avenir.



Mélanie Daigle
Directrice marketing
et communications, Devimco

Devimco

Au final, la pandémie aura eu un impact sur tous les aspects du domaine de la construction, que ce soit la mise en chantier, les conditions de travail et même la conception de projets. Toutefois, il faut distinguer les effets à court et à long terme, nuance Alexi Lemay. «Oui, il faut penser à la situation sur 12 à 24 mois, mais aussi réfléchir en fonction de la durée de vie d'un bâtiment, qui s'échelonne plutôt sur des décennies.» Une perspective qui s'applique aussi bien aux projets commerciaux, industriels ou institutionnels. Une histoire à suivre! //



MUTUELLES
DE PRÉVENTION

GÂTEZ-VOUS
grâce aux

**MUTUELLES
DE PRÉVENTION**

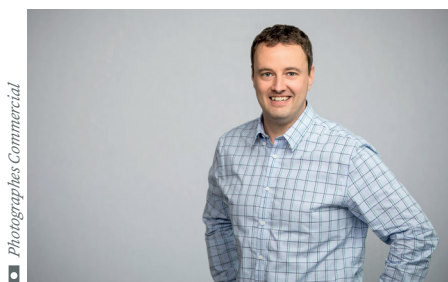
de l'ACQ!

Demandez votre analyse gratuite
pour courir la chance de gagner **2 500\$**.

acq.org/concours

REVUE ÉCONOMIQUE DE 2020, UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES!

Bien malin celui qui aurait prévu que le gouvernement fédéral allait s'endetter de 381,6 milliards entre mars 2020 et mars 2021, que l'industrie de la construction du Québec n'opérerait que 39 semaines et 2 jours en 2020, ou qu'une pluie de programmes gouvernementaux viendrait protéger citoyens et entreprises du pays. Voici donc un résumé de cette année invraisemblable, sous une perspective économique.



Photographies Commercial

➡ JEAN-PHILIPPE CLICHÉ

Économiste sénior
Direction des relations du travail

La pandémie

C'est vers la fin de 2019 que nous entendons, de loin, une rumeur relatant qu'un virus se propage à Wuhan, en Chine. À ce stade, personne n'en faisait de cas, et on continuait de parler de surchauffe et de pénurie de main-d'œuvre au Québec. Rapidement, la situation s'est envenimée, si bien que le gouvernement provincial a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 13 mars, et a fermé l'industrie de la construction à partir du 25 mars, pour la rouvrir le 11 mai. Depuis ce temps, bien des mesures sanitaires ont été mises en place afin d'assurer la sécurité des travailleurs, et les temps ont drôlement changé sur les chantiers.

L'assouplissement quantitatif et les programmes gouvernementaux

Côté macroéconomique, l'achat massif par la Banque du Canada d'obligations canadiennes (268,7 G\$ au 31 octobre), de bons du trésor du Canada (70 G\$ au 31 octobre), d'obligations provinciales (11,7 G\$ au 31 octobre) et même d'obligations de sociétés canadiennes

(168 M\$ au 31 octobre) a constitué une première dans notre histoire. C'est par ce mécanisme, nommé assouplissement quantitatif, que le gouvernement du Canada a pu financer les programmes d'urgence aux entreprises et aux particuliers, qui ont littéralement sauvé la mise pour une grande partie de ceux-ci.

En effet, bien des petites entreprises en construction se souviendront du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui a permis à celles qui le désiraient d'emprunter 40 000 \$ sans intérêt. D'ailleurs, elles ne devraient pas oublier de rembourser 30 000 \$ avant le 31 décembre 2022, ce qui leur permettra d'économiser les 10 000 \$ restant au prêt. La prestation canadienne d'urgence, la subvention salariale d'urgence du Canada, le report des paiements d'impôts sur le revenu, la prestation étudiante et



Freezrik

la prestation pour les aînés sont aussi d'autres exemples de programmes qui ont aidé les citoyens à passer à travers la crise. Ces programmes ont été financés en majeure partie par le gouvernement canadien, via l'assouplissement quantitatif de la Banque du Canada.

Accueillons maintenant 2021

Alors qu'une contraction du PIB de plus de 6 % est attendue au Québec en 2020, la province devrait voir sa production croître de 5,8 % en 2021. Certains secteurs, spécialement celui des technologies, de la santé et de la construction, devraient croître plus que les autres ou à tout le moins se maintenir à de hauts niveaux, ce qui causera des difficultés de recrutement de main-d'œuvre. Nous en profitons donc pour saluer les efforts du gouvernement provincial qui a démarré une campagne publicitaire sur le secteur de la construction, ainsi que les efforts de la Commission de la construction du Québec qui elle aussi redouble d'ardeur afin d'attirer de la main-d'œuvre dans l'industrie.

En ce qui concerne les prévisions en construction, tout porte à croire que plusieurs projets publics tels que des écoles primaires et secondaires, des CHSLD, des hôpitaux et aussi des projets de génie civil et voirie alimenteront l'industrie en 2021. Ceci devrait pallier la diminution attendue au niveau des investissements privés, surtout les investissements commerciaux dans les grands centres, qui risquent d'être mis sur pause au cours des prochains trimestres. Note positive au sujet des projets privés, nous anticipons que les prix des ressources naturelles devraient se raffermir au cours des prochaines années, ce qui pourrait faire démarrer certains projets d'envergure dans les régions ressources. De plus, le niveau des mises en chantier résidentiel demeurera élevé l'an prochain, tel que décrit dans ma chronique résidentielle à la page suivante. //

PRIX DES LOGEMENTS : L'ÉCART AVEC LE RESTE DU CANADA SE RÉTRÉCIT

Plusieurs économistes et gens d'affaires croient que la crise actuelle n'a pas réellement changé le cours des choses au niveau économique. La crise a plutôt, selon plusieurs, accéléré des changements qui s'effectuaient déjà dans l'économie, mais qui auraient dû avoir lieu plus sereinement lors des prochaines années. En ce sens, il n'est peut-être pas si surprenant de voir les prix des logements, incluant bien sûr les maisons unifamiliales, bondir partout au Canada, et plus particulièrement dans la belle province.

Tel que l'on peut le constater dans le tableau ci-dessous, les prix des logements, tous logements confondus, ont augmenté de façon prononcée au pays entre octobre 2019 et octobre 2020. En pourcentage d'augmentation, ce sont les grands centres urbains du Québec qui ont vu les hausses les plus marquées, alors que les prix se sont appréciés de 17,3 % à Montréal, 21,9 % à Gatineau et d'un incroyable 31,1 % à Sherbrooke. Pour sa part, le marché dans la région de Québec est passé d'un marché d'acheteurs à un marché de vendeurs lors des derniers trimestres, ce qui est certainement encourageant pour les détenteurs de condominium de la région qui attendaient souvent plusieurs mois avant de trouver preneurs lors des dernières années. Notons aussi que les marchés québécois sont pour la plupart à l'avantage des vendeurs, alors que la situation est plus équilibrée dans le reste du Canada.

Des logements plus abordables au Québec

Malgré les hausses fulgurantes du prix des logements dans les grandes villes québécoises, un fait demeure : les logements sont passablement plus abordables au Québec que dans les autres grandes villes canadiennes, du moins celles se situant à l'ouest de la province. En effet, on constate en regardant les données de près que les logements sont deux fois plus onéreux à Toronto qu'à Montréal, et que les logements à Montréal sont près de deux fois et demie plus abordables qu'à Vancouver. Pour leur part, les prix des logements à Québec s'apparentent d'avantages aux prix des grandes villes de l'est du pays telles qu'Halifax ou St-John.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence les performances du marché résidentiel sherbrookoïse, qui a vu ses ventes et ses prix exploser depuis la

pandémie. En effet, plusieurs résidents montréalais, en plus des Sherbrookoïses, ont opté pour l'achat d'une propriété dans le coin, question d'y retrouver une quiétude et une distanciation sociale qui manquaient à plusieurs dernièrement. Reste maintenant à voir si cela va perdurer au-delà de la prochaine année.

Prévisions sur les mises en chantier

Une panoplie de prévisions peuvent être retrouvées sur la quantité de mises en chantier qui devraient démarrer en 2021 et en 2022 au Québec et au Canada. La conclusion générale de ces prévisions est qu'il devrait s'ériger près de 50 000 nouveaux logements au Québec en 2021, un peu moins en 2022, et 212 000 logements devraient être démarrés au Canada en 2021, et environ 205 000 en 2022. À plus long terme, et considérant la démographie, les économistes s'attendent à une diminution plus forte des mises en chantier au Québec qu'au Canada.

Prévision sur les prix des logements

Si l'on croit l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec, les prix des logements dans la province devraient s'apprécier de 5 % l'an prochain. Concernant la grande région de Montréal, l'organisme s'attend à une augmentation des prix de 7 % pour les unifamiliales, mais à une diminution de 2 % du prix des copropriétés. En général, les agglomérations de plus grandes envergures verront les prix des propriétés augmenter en valeur plus rapidement que les autres, bien que l'avenir de l'immobilier résidentiel semble prometteur dans l'ensemble de la province. //

Prix des logements dans certains centres urbains			
Ville	Prix	Augmentation ¹	Marché
Calgary	477 009 \$	7,1%	Équilibré
Edmonton	390 798 \$	6,5%	Équilibré
Gatineau	329 519 \$	21,9%	Vendeur
Montréal	474 832 \$	17,3%	Vendeur
Ottawa	559 436 \$	23,9%	Vendeur
Québec	296 903 \$	4,1%	Vendeur
Saskatoon	341 864 \$	10,9%	Équilibré
Sherbrooke	332 197 \$	31,1%	Vendeur
Toronto	954 003 \$	13,6%	Équilibré
Vancouver	1 101 105 \$	11,2%	Équilibré
Victoria	796 950 \$	12,4%	Vendeur
Winnipeg	329 107 \$	10,1%	Vendeur

¹ Augmentation des prix entre octobre 2019 et octobre 2020
Source : The Conference Board of Canada



LE FUTUR DE L'HABITATION POST-PANDÉMIQUE

⇒ ANNE-MARIE TREMBLAY

Télétravail, confinement, cohabitation familiale ou même isolement : la crise de la COVID-19 a mis la loupe sur différents enjeux concernant l'habitation. Comment la pandémie a-t-elle affecté le marché immobilier et les projets résidentiels ? Tour d'horizon.

Quand on lui demande quel est le changement le plus important apporté par la pandémie, Elian Sanchez répond d'emblée le télétravail. « Actuellement, je vous parle et j'alterne entre le salon et la salle à manger. C'est moins efficace », illustre l'associé principal et cofondateur de l'Agence SIX, une entreprise spécialisée dans la vente et la mise en marché de produits en immobilier résidentiel neuf.

Ainsi, si depuis la démocratisation de l'ordinateur portable, plusieurs développeurs immobiliers avaient délaissé les espaces de bureaux dans leurs projets, la pandémie a renversé la vapeur, analyse-t-il. C'est le cas chez Devimco Immobilier qui a complètement revu ses plans pour s'adapter à cette nouvelle réalité. Plus concrètement, l'entreprise s'est associée avec la compagnie québécoise de meubles Artopex. « Grâce à cette entente, qui durera au moins un an, le fabricant de Granby nous fournira du mobilier intégré à incorporer dans nos 2000 prochaines unités d'habitation, locatives ou condos », précise la directrice.

Se déclinant en trois modèles, la collection propose des espaces de travail rétractables de différentes dimensions ainsi qu'un poste assis-debout. Une façon d'ajouter un espace de bureau sans modifier le nombre de pieds carrés des projets.

Ajout de lounges, de prises de courant et de stations de recharge : l'équipe de Devimco est aussi en train de repenser les aires communes de ses immeubles pour faciliter le travail à distance. De son côté, le développeur immobilier Maître Carré avait déjà l'habitude d'inclure un espace pour poser son ordinateur portable dans ses unités, comme une alcôve. « Mais, c'est difficile pour un couple de deux professionnels de travailler ensemble dans le même quatre et demi. C'est certain que, quand ils sont en téléconférence, ils s'entendent », souligne le fondateur et président de l'entreprise, Hugo Girard-Beauchamp.

C'est pourquoi Maître Carré a décidé de repenser les espaces communs de ses projets. Déjà, des espaces de cotravail seront ajoutés dans un futur immeuble résidentiel qui verra le jour dans l'arrondissement Ville-Marie. Petits bureaux fermés, mais aussi salles de conférences, seront disponibles à la location pour les occupants. « L'idée, c'est d'intégrer des espaces destinés au travail à distance, mais de façon harmonieuse, pour que cela continue d'avoir l'air d'un immeuble résidentiel », précise Hugo Girard-Beauchamp. Mais surtout, nous voulons que ces aires soient flexibles et puissent s'adapter au fil du temps, car la pandémie ne durera pas toujours. » Par contre, la tendance au télétravail elle, risque de perdurer au-delà de la crise, pensent plusieurs experts. D'ailleurs, selon un sondage publié par ADP Canada en septembre 2020, 60 % des Québécois préféreraient travailler à distance au moins trois jours par semaine après un retour à la normale.





Devimco

Besoin d'espace

Avec la crise sanitaire, plusieurs personnes se sont senties coincées entre leurs quatre murs. Elian Sanchez le premier, qui partage un condo comptant autour de 1000 pieds carrés avec sa conjointe. « Avant je trouvais que c'était grand, surtout que j'ai des plafonds de 14 pieds. Mais la pandémie a complètement changé ma perception. C'est pourquoi, estime-t-il, les unités de plus petite superficie, assorties de grands espaces partagés, risquent d'être moins populaires, même post-pandémie. »

« Cette tendance aux grandes aires communes a été très forte, il y a 10 ou 15 ans, mais était déjà en train de s'essouffler. Je pense qu'avec la crise sanitaire, cela va accélérer le changement. » En effet, l'associé avait déjà noté que plusieurs avaient modifié ce rapport pour offrir plus d'espace privatif. « Et c'est payant pour les développeurs, puisqu'il faut compter



Devimco

environ 15 % plus d'investissement pour l'aménagement de chaque pied carré, alors que cet espace n'est pas vendu. »

« Cela peut donc valoir la peine d'utiliser une partie de ce budget récupéré pour améliorer le confort des unités, alors que le bien-être n'a jamais eu autant la cote », ajoute-t-il. Alors que plusieurs Québécois se sont mis aux chaudrons en 2020, pourquoi ne pas investir ces surplus pour proposer des comptoirs, armoires et électroménagers de haute qualité ? « La cuisine devient vraiment la pièce maîtresse des condos, affirme le cofondateur de l'Agence SIX. Ce n'est pas optionnel ! »

Sortir de la ville

Ce besoin d'espace a aussi poussé plusieurs Montréalais à quitter la ville pour la banlieue. D'ailleurs, de juin à août, il y aurait eu 41 % plus de transactions dans les régions qui entourent Montréal, selon les données compilées par l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) et rapportées par la Presse Canadienne en septembre 2020. À Montréal, cette hausse était plutôt de 20 %.

« Nous avons observé une accélération du déplacement de la population vers les secteurs hors métropolitains au cours des derniers mois. Il est difficile à l'heure actuelle de déterminer si cette tendance est reliée uniquement à la crise sanitaire ou à un exode réel vers la campagne, mais nous constatons effectivement ce changement », nuance Éric Lemieux, économiste principal à l'APCIQ.

Ce mouvement se répercute sur les ventes. Par exemple, dans le projet Les Mariniers à Beauharnois, les unifamiliales se sont envolées trois fois plus vite que prévu, estime Elian Sanchez. « Avec le télétravail, les gens n'ont plus besoin de vivre à côté de leur employeur. Cela ouvre donc la porte à s'éloigner, surtout que c'est possible d'avoir plus d'espace pour moins cher. » La troisième couronne devient ainsi un terrain propice pour des projets de grande envergure, alors que les maisons unifamiliales se font rares sur le marché. D'ailleurs, l'Agence SIX prévoit lancer en avril prochain un projet comptant quelque 200 constructions de ce type à Châteauguay.

Si les projets immobiliers à l'extérieur de Montréal se vendent comme des petits pains chauds, cela ne veut pas dire que les habitations plus urbaines sont totalement boudées pour autant. D'ailleurs, les transactions ont atteint des sommets dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal en août dernier, avec 4878 ventes résidentielles, selon l'APCIQ. Une bonne performance qui s'est maintenue cet automne.

Toutefois, la demande a été ralentie à Montréal, par rapport à la Rive-Sud, surtout dans des quartiers comme Griffintown, explique Mélanie Daigle. « Cependant, nous avons lancé le projet Auguste & Louis en plein cœur de la pandémie et avons eu un succès fou, alors que 80 % des unités ont été vendues [entre mai et novembre 2020]. » Tout un pari pour ce projet installé au sein du futur Quartier des lumières à Montréal, un nouveau développement qui prendra vie sur les anciens terrains de Radio-Canada. La première phase de ce projet compte 265 unités. « Les gens savent que la pandémie ne durera pas et qu'ils reviendront à une vie normale, alors que la prise de possession est prévue en 2022-2023 », explique la directrice.



Auguste & Louis

Devimco

Pour Elian Sanchez, ces fluctuations vers la banlieue ne sont pas dramatiques, alors que plusieurs quartiers de Montréal sont en mode vendeurs. « Ces secteurs avaient déjà un manque d'inventaire flagrant. L'exode ne vient donc pas poser de problème. Au contraire, cela devient presque une solution parce que ça va désengorger un peu ces arrondissements. À l'inverse, la demande pour des unités locatives semble en baisse », note-t-il. Ce qui s'expliquerait notamment par les faibles taux d'intérêt, facilitant l'accès à la propriété. « C'est donc plus intéressant de faire des projets mixtes actuellement, puisque cela s'adresse à deux marchés différents. »



Elian Sanchez
cofondateur de l'Agence SIX

Agence SIX

Se rapprocher de la nature

« En étant enfermés chez eux, les gens ont réalisé que la proximité avec la nature était importante, analyse aussi l'associé à l'Agence SIX. C'est bon pour la santé, pour la concentration et pour la qualité de vie d'avoir accès à tout ce qui est naturel. Les développeurs ont donc tout intérêt à ajouter des plantes et à utiliser des matériaux naturels comme le bois ou la roche, poursuit-il. Cela devient le nouveau luxe, alors que ces éléments coûtent moins cher que du marbre, par exemple. À tel point que les unités construites à proximité d'un espace vert ont pris de la valeur avec la pandémie, observe-t-il aussi.

La COVID-19 a donc confirmé l'importance de la biophilie, une approche architecturale qui tente d'imiter les conditions d'un environnement naturel, en intégrant lumière et ventilation naturelle, grandes terrasses ou verdure. Un principe qui a guidé Hugo Girard-Beauchamp dans l'élaboration de sa nouvelle gamme de projets résidentiels, le Mellem.

« Lancée en pleine pandémie avec un projet de 254 unités locatives à Brossard, cette marque répond très bien aux impératifs de la crise sanitaire, explique-t-il. Nous voulions rapprocher les occupants de la nature, avec un espace situé près du fleuve. Disons que c'est très bien tombé, alors que les gens voulaient sortir de la ville. » Avec sa place publique, ce complexe officialisé en septembre 2020 tente également de reproduire l'esprit de communauté, petits commerces inclus.

« Mais surtout, l'accent est mis sur le développement durable et la biophilie, poursuit-il. Nous croyons beaucoup à l'agriculture urbaine si bien que le projet de Brossard compte plus de 2000 pieds de plantations. Une analyse de la luminosité naturelle selon l'angle du bâtiment, sans oublier la présence de bois et de verdure, le design et l'architecture et les services ont aussi été pensés pour favoriser le bien-être de sa communauté, précise-t-il. Une philosophie qui guidera également la conception des autres complexes résidentiels signés Mellem. »

Un espace sécuritaire

Tout ce qui touche la sécurité des résidents pourrait aussi avoir la cote dans les prochains mois. Elian Sanchez cite en exemple la domotique qui rend possible la commande vocale dans les ascenseurs ou l'ouverture des interrupteurs sans contact. « Nous pourrions également voir certains constructeurs miser sur des matériaux antibactériens, comme des poignées de porte en cuivre », ajoute-t-il. De même, des vestibules qui permettent de créer une protection avec l'extérieur pourraient faire leur apparition, estime pour sa part Hugo Gagnon, associé chez NEUF Architect(e)s.

Mais difficile pour le moment de savoir si ce genre d'aménagement changera réellement la façon de réfléchir l'habitation à long terme. « Je pense que certaines tendances risquent de s'amoindrir avec le temps. Mais, ce que les gens n'oublieront pas, c'est comment ils se sont sentis par rapport à leur espace, à leur accès à la nature, pendant la pandémie. Ce sont des choses qui vont marquer les esprits », conclut Elian Sanchez. //

NACELLE SUR CHENILLES JIBBI 1670

Diesel / Lithium

52.5 PIEDS
 D'HAUTEUR DE TRAVAIL



DISPONIBLE EN INVENTAIRE

JIBBI 1250 EVO

JIBBI 1250 LTH



ALMACRAWLER

GRUE SUR CHENILLES M250

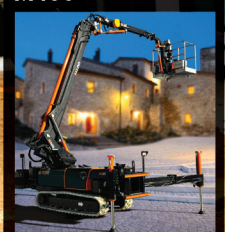
51 PIEDS
 D'HAUTEUR DE TRAVAIL



DISPONIBLE EN INVENTAIRE

MO60

M400



BG LIFT

FAVORISER LA DIPLOMATION DANS UN CONTEXTE DE FORTE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'accès à l'industrie de la construction se fait essentiellement de deux manières soit en obtenant un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou lors d'une ouverture des bassins de la main-d'œuvre. Il est à noter que les ouvertures de bassins sont une soupape d'urgence permettant à des travailleurs d'intégrer l'industrie de la construction, lorsque le réseau scolaire ne satisfait pas la demande de l'industrie.

Photographies Commercial



ALEXANDRE MILLETTE

Conseiller sénior en relations du travail
Direction des relations du travail

Comprendre comment fonctionne l'accès à l'industrie de la construction

D'abord, l'ouverture des bassins se fait lorsque le nombre d'apprentis d'un métier dans une région donnée est à moins de 5% de disponibilité. À titre d'exemple, s'il y a 1 500 apprentis peintres dans la région de l'Estrie, l'ouverture des bassins se fera lorsqu'il y aura moins de 75 apprentis disponibles dans la région.

Toutefois, plusieurs facteurs influencent la véritable disponibilité des travailleurs, pensons notamment, aux personnes détenant plusieurs certificats de compétence, les apprentis qui quittent l'industrie, les apprentis en congés parentaux, les apprentis en congés de maladie, etc. Bref, bien qu'il s'agisse d'un mécanisme ayant certaines limites, ce mécanisme permet de réagir relativement rapidement aux fluctuations de l'activité économique des différentes régions.

Ensuite, il y a la voie de la diplomation, où les futurs travailleurs de l'industrie de la

construction suivent un DEP afin d'obtenir une carte de compétence et du même coup intégrer l'industrie. Actuellement, plusieurs régions n'offrent pas de DEP pour l'ensemble des métiers, ce qui occasionne une pression supplémentaire sur les ouvertures de bassins à court et moyen terme. Toutefois, il y a plus, quelques métiers ont même un seul établissement scolaire pour former la main-d'œuvre demandée pour l'ensemble du Québec, et ce, malgré un fort taux d'activité prévue pour les prochaines années.

Lorsque nous mettons les deux concepts en corrélation, l'ouverture de bassin peut nuire au taux d'inscription dans les programmes d'études et peut nuire à l'élaboration d'un nouveau programme dans une région où celui-ci n'est pas offert. Cependant, le concept des ouvertures de bassin est essentiel pour maintenir un équilibre de main-d'œuvre dans certaines régions, afin de compenser un réseau scolaire qui n'est pas toujours suffisamment agile pour satisfaire la demande de l'industrie.

Historiquement, l'équilibre de main-d'œuvre était en harmonie avec l'activité économique, ce qui a favorisé la diplomation des métiers dans notre industrie. Toutefois, depuis la fin de 2018, nous constatons un déséquilibre entre le nombre de diplômés et l'activité économique qui est à des hauts historiques.

Stratégie en trois temps

En sachant que l'activité économique va demeurer élevée dans les prochaines années, trois solutions doivent être apportées pour obtenir des résultats optimaux :

1 Mettre en place rapidement les mécanismes d'alternance travail-étude afin de couvrir les personnes en réorientation de carrières.

a. Avec la pandémie, une clientèle importante est en réorientation de carrière et doit travailler le jour.

2 Ouverture des bassins pour combler les besoins de main-d'œuvre actuels.

a. Il s'agit d'un mécanisme qui a des effets bénéfiques à court terme en attendant d'implanter de nouvelles cohortes.

3 Implantation de programmes d'études dans les régions où la demande est à la hausse et où il n'y a pas de formation initiale pour le métier en question.

a. Comme l'implantation de nouveaux programmes produit des effets à plus long terme (généralement 2 ans), cette solution doit être travaillée simultanément avec les autres solutions ci-dessus.

Enfin, l'ACQ travaille avec l'ensemble des partenaires académiques et organismes d'emploi afin de promouvoir des « Fiches de qualification » qui permettront d'établir notamment un portrait statistique régional des besoins de main-d'œuvre par métier. Ce portrait permettra aux partenaires d'être outillés pour implanter de nouveaux programmes de formation selon les besoins.

Si vous voulez contribuer, communiquez vos commentaires à l'adresse courriel suivante : penurie@acq.org //

**FIERS
ET COMPÉTENTS**.COM

FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

En collaboration avec

ACQ

ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

PLUS DE

005

**FORMA
TIONS**

**ADAPTÉES
À VOS BESOINS**

Pour en savoir plus, acq.org/perfectionnement

Contactez vos agents de promotion:

ALAIN-GABRIEL GUIGNARD
514 346-0399

SUZANNE GARON
514 346-0401



8 MESURES EXCEPTIONNELLES POUR CONTRE LA PÉNURIE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La pénurie de main-d'œuvre touche le Québec en entier et l'industrie de la construction ne fait pas bande à part. Bien que la pandémie ait ralenti plusieurs secteurs d'activité, l'industrie de la construction a été, en quelque sorte, épargnée et roule à plein régime et on évalue qu'au cours des 10 prochaines années, il manquera en moyenne 20 000 travailleurs par année pour combler la demande.

Photographies Commercial



⇒ MELLY-XIU RAYMOND

Conseillère RT
Direction des relations du travail

Face à cette pénurie de main-d'œuvre généralisée au Québec, la Commission de la construction du Québec a convenu en février 2019 qu'en raison du contexte, il était souhaitable d'apporter un regard nouveau sur les normes réglementaires applicables à l'industrie de la construction.

Implication de votre Association

L'ACQ participe, depuis février 2019, à une révision du cadre normatif afin d'atténuer les effets de la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Pour ce faire, un mémoire a été déposé en octobre 2019 proposant 27 recommandations afin de pallier le manque de main-d'œuvre auquel devra faire face l'industrie; notamment afin : de faciliter l'accès à l'industrie, d'améliorer l'offre de formation, d'augmenter la rétention des salariés dans l'industrie et de favoriser une plus grande polyvalence et efficacité dans l'organisation du travail sur les chantiers de construction.

L'ACQ est fière d'avoir participé à ce processus de révision, car de ces travaux, 8 mesures dites exceptionnelles ont été publiées dans la Gazette officielle le 16 décembre 2020 donnant à quiconque

voulant se prononcer sur le projet de règlement, 45 jours pour communiquer ses commentaires. Bien entendu, l'ACQ a tenu à produire un mémoire appuyant les modifications réglementaires.

Les huit mesures « exceptionnelles »

- 1 **Permettre l'émission d'un certificat de compétence apprenti** à toute personne qui soumet un dossier pertinent de reconnaissance de l'expérience professionnelle équivalent à 35 % de l'apprentissage du métier.
- 2 **Permettre à chaque employeur d'obtenir deux exemptions** pour « enfants d'employeur » au lieu d'une seule.
- 3 **Délivrer des certificats de compétence occupation aux diplômés** des programmes professionnels menant à exercer une occupation spécialisée.
- 4 **Valoriser la formation initiale** dans le but de garder le plus grand nombre d'étudiants dans les centres de formation professionnelle (DEP).
- 5 **Délivrer des certificats de compétence apprenti aux étudiants** qui sont inscrits dans les programmes de formation construction.
- 6 **Permettre l'admission à l'examen qui mène au statut de compagnon** dès que 85 % de l'apprentissage est complété.
- 7 **Pour chaque compagnon à l'emploi, permettre la supervision en chantier**

d'un deuxième apprenti qui a atteint la dernière période d'apprentissage de son métier.

- 8 **Permettre aux apprentis de faire les tâches résiduelles** de leur métier.

Pour plus de détails sur les huit mesures « exceptionnelles », consultez le mémoire disponible sur acq.org.

Un changement favorable pour l'industrie

L'amélioration de la réglementation quant à l'accès à l'industrie, la diplomation décroissante, le manque alarmant de compagnons, ainsi que la polyvalence et l'efficacité sur les chantiers de construction devenait un incontournable. L'ACQ a réitéré dans son mémoire l'importance de ces changements et a reconnu l'excellent travail de la CCQ ainsi que du gouvernement de vouloir outiller davantage les employeurs pour leur permettre de relever leurs défis de main-d'œuvre. Évidemment, plusieurs autres défis doivent encore être considérés et l'ACQ l'a réitéré aux différentes instances décisionnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, les modifications réglementaires n'étaient pas entrées en vigueur. Ainsi, l'ACQ vous tiendra au courant par le biais d'autres communications des prochains développements quant à l'entrée en vigueur officielle de ces différentes mesures. //

COVID-19: UN AN PLUS TARD. QU'AVONS-NOUS APPRIS ?

Le monde entier retient son souffle et se prive d'oxygène pour ne pas respirer ce vilain Coronavirus. Nous vivons une crise sans précédent décrite par toutes les publications médiatiques ainsi que son déploiement dans tous les milieux, travail inclus.



Photographies Commercial

⇒ ALAIN LAHAIE

Chef de service, prévention des lésions professionnelles
Direction de la santé, sécurité du travail et Mutuelles de prévention

Nous n'avons jamais vu autant de biostatisticiens ou d'épidémiologistes en herbe au Québec par les temps qui courent!

Douze mois après la fermeture forcée de tous les chantiers de construction au Québec causée par la pandémie de la COVID-19, qu'avons-nous appris? Quelles habitudes avons-nous adoptées et qui pourront se répercuter sur les chantiers dans l'avenir? Est-ce que les mesures sanitaires sur les chantiers proposées dans le « Guide des mesures d'hygiène de base¹ » de la CNESST en collaboration avec l'INSPQ ainsi que les nombreuses recommandations prendront écho dans l'avenir afin de se protéger contre d'autres agents infectieux?

Rappelons que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité du travailleur tel que le prévoit l'article 51 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST).

Il est évident que les mesures sanitaires concernant les travailleurs sur les chantiers vont demeurer présentes encore pour un bout de temps. Malgré l'arrivée de vaccins, l'Organisation mondiale de

la santé indique qu'il est trop tôt pour savoir si les vaccins contre la COVID-19 conféreront une protection à long terme et que le début de la vaccination ne signifiera pas la fin des mesures sanitaires. De plus, des formes mutantes du virus sont apparues dans plusieurs endroits sur la planète et arrivent rapidement, complexifiant encore plus la bataille contre la COVID-19. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population avec le vaccin.

Donc, autant se faire à l'idée que les mesures sanitaires mises en place sur les chantiers sont là pour rester, que ce soit le lavage fréquent des mains, les mesures de sécurité pour les ÉPI et autres, l'ajout de roulettes de chantier ou le transport des employés. Ces mesures peuvent très bien faire partie du quotidien à long terme, puisqu'elles permettront également de se prémunir contre d'autres virus qui pourraient survenir dans le futur.



Shutterstock

Afin de préserver la santé et la sécurité des travailleurs, il vaut mieux aussi continuer de favoriser les tâches de travail avec une distanciation physique minimale de 2 mètres. Par exemple, l'utilisation de systèmes de soutien ou de supports lors de

certains travaux permet à un travailleur d'opérer un équipement de levage ou de support pendant que son coéquipier peut travailler à clouer ou trouer du matériel.

Les avancées technologiques utilisées sur les chantiers, comme le téléphone intelligent, la caméra de détection de la température corporelle, la télémétrie pourraient éventuellement côtoyer les robots, les drones et autres innovations dans les milieux de la construction afin de repérer les risques et les dangers tels que l'état de l'équipement en général, les situations dangereuses dans les espaces clos et isolés ainsi que toutes sortes de situations qui pourraient mettre la vie, la santé et l'intégrité des personnes en danger.

Stress, anxiété et déprime associés à la COVID-19

Au-delà des mesures à prendre pour la santé physique des travailleurs, il faut aussi prendre en considération leur santé mentale. Le gouvernement du Québec a mis à la disposition de tous une page dédiée aux différentes réactions face à la COVID-19: stress, anxiété, déprime, etc.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/stress-anxiete-et-deprime-associes-a-la-maladie-a-coronavirus-covid-19/>

L'industrie de la construction n'y fait pas exception, bien au contraire, nous avons des gens brillants et innovateurs qui pourraient profiter de cette occasion pour façonner notre industrie en termes de santé et de sécurité. //

¹ <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc100-2150-guide-construction.pdf>

ET SI LA FORMATION S'ALIGNAIT AVEC LES OBJECTIFS ORGANISATIONNELS?

Les entreprises ont souvent tendance à négliger l'apport de la formation dans l'atteinte de leurs objectifs organisationnels. Pour une grande majorité d'entre elles, les activités de formation sont réalisées dans une logique réactive, en réponse à des besoins ponctuels très précis plutôt que de s'inscrire dans un processus proactif, rattaché aux objectifs de l'entreprise.



ACQ

MCNAMARA CHERILUS

Conseillère en formation
Direction des services corporatifs

Pour rendre la formation plus stratégique, les entreprises doivent non seulement mettre en place un processus de formation plus tactique et calculé, mais elles doivent aussi être au fait des compétences de leurs employés. Cet article liste les étapes pour l'alignement de la formation et des objectifs organisationnels.

Lier la formation au plan stratégique

La première étape de l'élaboration d'un plan de formation est de lister l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs stratégiques. Il s'agit de cibler aujourd'hui les compétences dont l'entreprise aura besoin dans le futur. Pour y arriver, posez-vous les questions suivantes: quels changements nécessiteront de nouvelles compétences auprès de mon équipe? À quels changements d'ordre économique, technologique, politique et environnemental l'entreprise va-t-elle devoir faire face? À quels changements internes l'entreprise doit-elle se

préparer (modernisation du matériel, diversification des activités, etc.)? La liste peut prendre la forme d'une grille de compétences prévisionnelles qui est illustrée au Tableau 1 au bas de la page.

Vos employés au cœur du processus

La prochaine étape consiste à faire le point sur les compétences, les ressources et les talents à l'interne pour garantir que les efforts de formation soient stratégiques. Deux questions clés peuvent nourrir votre réflexion: quelles sont les compétences déjà mobilisables à l'interne? Existents-ils des potentiels qui ne demandent qu'à être révélés?

Vous aurez donc un bilan complet avec la liste des compétences à développer d'un côté, et de l'autre, celles déjà existantes. Comparez les deux listes pour identifier votre écart de compétences. Cet exercice vous permettra d'identifier vos réels besoins de formation et de cibler les personnes à former en priorité.

Étudier ces options

Il s'agit désormais de choisir les bonnes formations qui permettront à votre équipe d'acquérir les compétences nécessaires.

Différentes formes d'apprentissage et de formation permettent à vos employés de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ces formes sont les suivantes: la formation classique en classe, la formation à distance avec la classe virtuelle ou les capsules de formation

en ligne, le mentorat et le coaching. Analysez les avantages et inconvénients de chacune afin de choisir celles qui vous conviendraient le mieux.

Toutefois, avant de passer à l'élaboration d'un plan précis de montée en compétences, pensez à fixer des objectifs de formation SMART.

Spécifiques: quels sont les participants visés et les compétences à acquérir?

Mesurables: quel est le seuil à atteindre (indicateurs de comportements)?

Acceptables: quelles sont les ambitions que vous souhaitez vous fixer en tant qu'entreprise?

Réalistes: quelle vitesse pour une montée en compétences de votre équipe?

Temporellement définis: dates possibles ou période propice à la formation.

Voici comment se décline la méthode que nous vous avons suggérée:

Une entreprise en croissance constante prévoit l'acquisition d'un système de gestion informatisé pour planifier les entretiens et les interventions préventives de ses équipements. Elle doit d'abord cibler les employés qui sont déjà en mesure d'opérer le système dès son acquisition. Pour les autres employés concernés, elle développe un plan de formation afin de développer leurs compétences en vue d'une utilisation optimale dès le jour 1. //

Références:

RIVARD, Patrick, LAUZIER Martin, *La gestion de la formation et du développement des ressources humaines*, 2^e édition, Québec, éditions Presses de l'Université du Québec, 2013, p. 327.

LIVRE BLANC, *5 étapes pour aligner Formation et Business: un guide pratique pour contrer l'obsolescence des compétences*, (page consultée le 3 novembre 2020).

WHITE PAPER, *Impact mapping*, Innovative Learning Group, (page consultée le 16 novembre 2020).

Tableau 1: Illustration de la grille de compétences prévisionnelles

Objectifs organisationnels	Indicateurs de succès	Tâches	Compétences et connaissances

LA COVID-19 POURRAIT-ELLE FORCER LES BÂTIMENTS À AMÉLIORER LEUR EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Le monde post-COVID-19 sera différent de celui d'avant la pandémie et la consommation d'énergie fera partie de la transformation.



Photographies Commercial

➡ JANET CEPEDA

Conseillère en construction durable
Direction des services corporatifs

Quand l'année 2020 a commencé, personne ne pouvait imaginer comment le coronavirus allait changer notre vie quotidienne.

Les profils de consommation d'énergie ont changé pendant la pandémie. Au Québec, les mesures de confinement et la fermeture de certaines entreprises ont entraîné une baisse de la consommation d'énergie dans les secteurs institutionnel et commercial. Par contre, dans le secteur résidentiel, la consommation d'électricité a bondi en raison du télétravail et de l'apprentissage en ligne.

Bien qu'il reste encore beaucoup à apprendre sur la COVID-19, il est clair que la pandémie amène à se questionner sur la façon dont les bâtiments répondent à la nouvelle réalité.

Dans quels aspects les bâtiments devront-ils s'adapter aux changements ?

1 L'opération des systèmes CVAC

Récemment, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a publié des lignes directrices indiquant que la transmission

aérienne du coronavirus peut être possible à l'intérieur d'un bâtiment, en particulier pour les personnes qui passent de longues périodes dans des pièces surpeuplées et mal ventilées.

Les recommandations comprennent la vérification du bon état des systèmes de chauffage, de la ventilation et de l'air climatisé (CVAC) ainsi que l'augmentation de l'apport d'air neuf afin de diminuer la concentration des aérosols qui peuvent être en suspension dans l'air.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

L'apport d'air extérieur peut avoir un impact sur le chauffage ainsi que le taux d'humidité intérieur. Des recherches ont montré que l'air sec permet aux gouttelettes contaminées de voyager plus loin et plus longtemps et au virus de rester en vie plus longtemps.

2 L'étanchéité et l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment

Quand l'eau pénètre l'enveloppe d'un bâtiment, l'humidité peut causer de nombreux problèmes qui affectent la qualité de l'air intérieur et la durabilité des composants et les niveaux élevés d'humidité à l'intérieur peuvent entraîner la croissance de micro-organismes tels que la moisissure.

Une exposition à une quantité importante de moisissures peut provoquer une série de maladies respiratoires.

La performance de l'enveloppe du bâtiment peut réduire la consommation d'électricité. Elle peut aussi assurer de meilleures conditions sanitaires. Cependant, il faut porter attention à la ventilation intérieure particulièrement dans un bâtiment bien isolé et étanche à l'air.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les nouvelles exigences d'isolation et atténuation des ponts thermiques écrites dans le nouveau chapitre I.1, *Efficacité énergétique du bâtiment*, du Code de construction du Québec entrées en vigueur le 27 juin 2020, exigent une augmentation de la performance de l'enveloppe du bâtiment dont la résistance thermique des murs, toits, planchers et dalles, ainsi que l'atténuation des ponts thermiques.

3 La consommation d'énergie en période d'occupation partielle

En général, les gens pensent que l'occupation partielle des bâtiments réduit considérablement la consommation et les coûts d'énergie.

Cependant, même les bâtiments inoccupés consomment de l'énergie. Les équipements électriques doivent continuer de fonctionner, tels que les serveurs permettant le travail à distance. Les bâtiments utilisent l'énergie pour garantir que la température et l'humidité de l'air ne sont pas seulement optimisées pour les locataires lorsqu'ils sont dans le bâtiment, mais également pour éviter des dommages dans la structure.

Dans ce contexte, l'efficacité énergétique joue aujourd'hui deux rôles, le premier dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et le second dans la gestion sanitaire des bâtiments en période de pandémie, c'est-à-dire les deux crises que le monde traverse en parallèle. //

Sources

Agence de la santé publique du Canada

Portail Constructo

Régie du bâtiment du Québec

Défi énergie en immobilier

L'ÉTHIQUE EN TEMPS DE PANDÉMIE: LES VALEURS PHARES

Gérer une entreprise en temps de pandémie est très exigeant. Il faut non seulement prendre des décisions rapidement, mais le faire en composant avec l'incertitude et l'ambiguïté de la situation



Photographies Commercial

⇒ FRANCINE BROUSSEAU

Coordonnatrice
du Programme Intégrité
Direction des services corporatifs

Prendre des décisions, c'est faire des choix qui peuvent avoir des impacts sur l'organisation, mais aussi sur les humains qui constituent son personnel. Dans ce type de contexte, il est important que les dirigeants d'entreprises démontrent une véritable posture de leader. Une des façons d'y arriver est de s'assurer que les considérations éthiques ainsi que les valeurs que prône l'entreprise sont au cœur de la prise de décision.

Dans le cadre de la réflexion sur les enjeux éthiques liés à la pandémie de la COVID-19 publiée par le Comité d'éthique de santé publique et la Commission de l'éthique en science et en technologie, certaines valeurs y sont évoquées comme étant incontournables pour guider la réflexion éthique en situation pandémique.

La bienfaisance traduit la volonté d'agir pour le bien d'autrui, en l'occurrence pour sa santé et son bien-être. La réalisation de la bienfaisance vise la recherche de la santé et du bien-être de tous par l'utilisation des meilleures pratiques disponibles.

La prudence renvoie à l'idée qu'il faut se prémunir contre de potentielles conséquences négatives d'événements ou d'actions en cours ou à venir. Dans le cas qui nous concerne, la prudence nous invite à adopter des mesures même si, à ce stade, certaines informations pourraient encore nous échapper.

La justice est généralement comprise comme l'égalité de toutes les personnes, chacune ayant un droit d'accès équivalent aux services sociaux et de santé, par exemple. Dans le contexte actuel de la pandémie, les enjeux d'équité sont notamment incarnés dans le traitement des situations de vulnérabilité à la COVID-19 et des personnes qu'elles concernent.

La responsabilité réfère à l'idée selon laquelle les personnes qui bénéficient d'une capacité d'autonomie doivent agir en accord avec les valeurs considérées comme les plus importantes selon le contexte, en tenant compte des conséquences de leurs actions (ou de leur inaction). Dans le cas de la pandémie, l'exercice de la responsabilité invite les membres de la population à respecter les règles et à adopter les comportements promus par les autorités en place.

La non-malfaisance fait référence à l'idée que nous devrions, autant que possible, ne pas causer indûment de torts à autrui.

La solidarité s'appuie sur le fait que le bien-être de chacun est intimement lié à celui des autres et que nous avons tous un rôle à jouer pour favoriser la cohésion sociale et le bien commun. Ainsi, les actions altruistes sont justifiées même si elles ne comportent pas de bénéfice

immédiat évident pour la personne qui les pose.

La confiance représente le socle sur lequel reposent les relations entre les personnes, mais également entre les individus et les organisations.

La valeur de transparence porte plus spécifiquement sur l'information et sa communication. Elle exige que l'information transmise soit disponible en temps opportun, facilement compréhensible et utile.

Le respect de la confidentialité est également en jeu. Elle concerne la protection des renseignements personnels ou identificatoires. Dans le cas des personnes atteintes de la COVID-19, la possible divulgation d'informations identificatoires pourrait avoir des conséquences très importantes pour elles-mêmes et leurs proches.

La liberté figure évidemment parmi les éléments en jeu. Elle consiste en l'expression de la capacité des personnes à prendre des décisions et à agir pour elles-mêmes à l'abri d'influences indues, d'où les différentes libertés reconnues par les chartes.

Chaque situation étant particulière, il appartient aux dirigeants d'entreprises de les interpréter et de les gérer en prenant des décisions justifiables et éthiquement défendables. En savoir plus sur les valeurs importantes peut donc s'avérer très utile et faciliter la prise de décision.

Pour vous inscrire au Programme Intégrité de l'ACQ, écrivez à l'adresse integrite@acq.org ou rendez-vous au acq.org/integrite. //

LE SAVIEZ-VOUS?

Les valeurs phares de l'Association de la construction du Québec sont le Respect, la Collaboration, le Professionnalisme et l'Intégrité.

HAMEÇONNAGE, SUIS-JE À RISQUE ?

Les campagnes malveillantes d'hameçonnage se sont décuplées avec la pandémie et la généralisation du télétravail. L'utilisation des ordinateurs personnels et des connexions Internet personnelles exposent les données des entreprises aux cybercriminels.



Photographies Commercial

⇒ STÉPHANE EUGÉNIE

Webmestre principal
Direction des services corporatifs

L'hameçonnage c'est quoi exactement ?

C'est une tactique utilisée par les cybercriminels qui consiste à envoyer des courriels ou des messages textes qui semblent légitimes afin de soutirer des renseignements confidentiels tels que des renseignements bancaires, des numéros d'assurance sociale, des noms d'utilisateur, des mots de passe, etc., voire installer des logiciels malveillants ou des rançongiciels sur votre ordinateur. Une fois ces informations personnelles ou professionnelles obtenues, elles seront utilisées pour usurper votre identité, accéder à vos comptes ou bien vendues au plus offrant.

Comment reconnaître une tentative d'hameçonnage ?

Les principaux indices d'un courriel malveillant sont le fait qu'on ne l'attend pas, qu'il provoque une sensation d'urgence ou qu'il nous signale un problème.

Un courriel vous avertissant que votre compte va être fermé, vous demandant de réinitialiser un mot de passe ou annonçant la livraison d'un article que vous n'avez jamais commandé; un

message en anglais alors que la langue de communication avec votre organisation est le français; un texte qui semble être traduit automatiquement et comporte des fautes de français; des logos et images de piètre qualité; l'adresse courriel de l'expéditeur qui est une adresse personnelle; tous ces indices indiquent une probable tentative d'hameçonnage.

Quelques conseils pour vous protéger

- **Ne cliquez pas sur un lien douteux, mais positionnez plutôt le curseur de votre souris sur ce lien** (sans cliquer), cela affichera l'adresse vers laquelle il pointe réellement (même chose pour les adresses courriel). De manière générale, connectez-vous plutôt au site de votre banque, compte d'entreprise, Webmail, etc. via les adresses légitimes que vous avez placées dans vos favoris ou votre gestionnaire de mot de passe.
- **N'ouvrez jamais une pièce jointe** pour laquelle vous avez un doute.
- **En cas de doute, contactez directement l'organisme concerné** pour confirmer le message que vous avez reçu ou bien contactez le service TI de votre entreprise pour lui faire part de vos inquiétudes.
- **Un site vous demandant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe sera toujours sécurisé (https://)**. Regardez la présence d'un petit cadenas verrouillé dans la barre d'adresse de votre navigateur, cliquez dessus et vérifiez la validité du certificat. Faites toutefois attention, car la présence du https:// ne garantit pas que le site est légitime, ne cliquez jamais sur les liens de connexion dans un courriel suspect.

- **Utilisez des mots de passe différents et complexes** pour chaque site et application afin d'éviter que le vol d'un de vos mots de passe ne compromette tous vos autres comptes (utilisez un gestionnaire de mots de passe).

- **Si vous le pouvez, activez la double authentification** pour sécuriser vos accès (en plus de votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, un code temporaire vous sera envoyé pour que vous puissiez accéder à votre compte).

- **Sécurisez votre ordinateur en maintenant à jour votre système**, vos logiciels, votre antivirus, votre logiciel anti-espion, en activant votre pare-feu et en effectuant régulièrement une analyse complète hors-ligne de votre machine (sans connexion Internet).

- **Si vous faites partie d'une entreprise ayant un service TI, utilisez les ordinateurs qui vous sont fournis** (ils sont sécurisés) ainsi que le VPN d'entreprise pour accéder à vos documents.

Oups, j'ai fourni mes informations confidentielles ou ouvert une pièce jointe !

- **Modifiez** sans tarder votre mot de passe pour ce site.

- **Analysez** votre ordinateur hors-ligne.

- **Communiquez avec votre banque** ou l'organisation impliquée pour signaler la fraude.

- **Signalez-le au Centre antifraude** du Canada au 1 888 495-8501. //

CRUELLES OU NON, L'ENTREPRISE DOIT PAYER SES AMENDES

Depuis quelques années, plusieurs entrepreneurs en construction se sont vu imposer des amendes de plusieurs milliers de dollars à la suite d'infractions à *Loi sur la santé et la sécurité du travail* ou la *Loi sur le bâtiment*, notamment. Pour certains, ces amendes ont eu un impact majeur sur les finances de l'entreprise.



ACQ

➡ CATHERINE BLANCHARD

Avocate
Direction des affaires juridiques
et gouvernementales

Dans une décision d'octobre 2020, la Cour suprême du Canada s'est prononcée sur la portée de la protection contre les traitements ou peines cruels et inusités garantie à l'article 12 de la *Charte canadienne des droits et libertés (Charte)* et plus particulièrement sur l'impact de cette protection sur les personnes morales dans le contexte de l'imposition d'une amende.

L'arrêt tranche et la Cour suprême conclut que les personnes morales ne peuvent bénéficier du droit garanti à cet article à l'encontre des traitements ou peines cruels et inusités.

En 2016, la compagnie 9147-0732 Québec inc. est déclarée coupable d'avoir contrevenu à l'article 46 de la *Loi sur le bâtiment*. Suivant cette Loi, la compagnie était alors passible d'une amende minimale obligatoire qui s'élevait à 30 843 \$.

La compagnie a contesté la constitutionnalité de l'amende minimale obligatoire prévue à la *Loi sur le bâtiment* en plaidant qu'elle contrevenait à l'article 12 de la *Charte*, plaidant notamment qu'elle pouvait rendre précaire sa santé financière.

La Cour du Québec et la Cour supérieure ont rejeté l'argument et ont statué que les personnes morales ne peuvent bénéficier de la protection prévue à l'article 12 de la *Charte*. Les juges ont successivement conclu que l'article a pour objectif la protection de la dignité humaine, une notion liée aux personnes physiques.

La Cour d'appel a accueilli l'appel en infirmant la décision et a conclu que l'article 12 de la *Charte* s'appliquait aux personnes morales. Les juges de la Cour d'appel ont ainsi conclu que le fait que la notion soit normalement liée aux personnes physiques ne constitue pas un « obstacle insurmontable empêchant

En référant au mot « cruel » contenu à l'article 12, la Cour suprême conclut par ailleurs qu'il s'agit d'un mot s'appliquant à des humains, plutôt « qu'à des objets inanimés ou à des entités juridiques telles les personnes morales ».

Le fait qu'une personne physique puisse subir le contrecoup d'une peine imposée à une personne morale n'est également pas suffisant pour que l'article 12 de la *Charte* puisse trouver application.

En somme, cette décision représente la dernière étape dans cette série judiciaire. Force est de constater qu'en l'absence d'arguments juridiques innovateurs



iStock

d'étendre la protection qu'offre l'article 12 à une personne morale ou une organisation».

À leur tour, les juges de la Cour suprême ont plutôt suivi le courant initial voulant que la protection donnée à l'article 12 ne soit pas applicable aux personnes morales, notamment puisque la jurisprudence antérieure traite abondamment de la notion de dignité humaine.

permettant de renverser la vapeur, les entreprises devront assumer le contrecoup de l'imposition de telles amendes.

Notez qu'il est possible pour une compagnie de passer une entente de paiement avec le Bureau des infractions et amendes après avoir été déclarée coupable d'une infraction pénale. Le paiement de l'amende peut alors s'échelonner sur 24 mois si les circonstances le justifient. //

DES LEÇONS À TIRER DE LA PANDÉMIE

Près d'un an après le début de la crise sanitaire liée à la pandémie et ses nombreux impacts, quelles leçons peut-on en tirer dans le domaine de la construction ?



Photographies Commercial

FRANÇOIS-OLIVIER GODIN

Avocat
Bélanger Paradis avocats

La crise sanitaire liée à la pandémie, peu de personnes peuvent prétendre l'avoir vue venir. Dans ces circonstances, elle a frappé de plein fouet l'industrie de la construction et dans plusieurs cas, causé des dommages économiques irréparables à certains entrepreneurs moins bien outillés pour y faire face. L'expression vaut mieux prévenir que guérir s'est donc malheureusement encore une fois révélée juste. Or, quelles leçons peut-on tirer de la crise sanitaire ? Que doit-on retenir afin d'être mieux préparé à l'avenir ?

La réponse courte : bonifier ses contrats

Cette réponse, qui est loin de régler tous les maux, n'est peut-être pas la plus séduisante, mais elle demeure la plus efficace pour un entrepreneur. Il ne s'agit pas ici d'empêcher les événements imprévisibles et incertains, mais simplement de trouver une façon contractuelle de réduire les risques qui en découlent.

À titre d'exemple, au fil des derniers mois, nombreuses sont les chroniques juridiques qui ont traité de la pandémie

et de la crise sanitaire qui en a découlé en abordant le concept de force majeure. S'agit-il d'une force majeure au sens du contrat, laquelle donne droit à certaines exonérations ? Afin d'éviter toute ambiguïté sur cette question, pourquoi ne pas simplement modifier la liste des éléments assimilés à une force majeure généralement fournie en exemple au contrat en y ajoutant les termes « crise sanitaire » et « pandémie » ?

Autrement, il faut porter une attention particulière à ce que les contrats prévoient quant à l'impact d'une telle situation au niveau des délais d'exécution, mais aussi sur le coût des matériaux. À cet



iStock

effet, l'expérience nous laisse croire que si une situation semblable se manifeste à nouveau, les délais d'exécution seront prolongés et qu'un effet de rareté quant à certains matériaux fera gonfler leur prix.

Dans un tel contexte, il est à prévoir que les entrepreneurs spécialisés et les fournisseurs formuleront plusieurs réclamations découlant de prolongations de délais ou des augmentations au niveau

des coûts. De son côté, l'entrepreneur général devra éviter de s'exposer à de telles réclamations en intégrant certaines clauses qui leur feront obstacle dans ses contrats qui le lie aux sous-traitants ou encore, il devra s'assurer d'être en mesure de lui-même pouvoir en formuler au maître de l'ouvrage en intégrant à son contrat des clauses contractuelles appropriées à cet effet. L'idée est évidemment de pouvoir éviter la facture ou encore de la refile au suivant.

En bref, à défaut de vous permettre d'éviter la prochaine pandémie, un contrat bien fait vous permettra à tout le moins d'en amenuiser les effets sur

votre entreprise. Quand on sait que le contrat, c'est la *Loi entre les parties*, les intervenants de l'industrie ont tout intérêt à modifier leur contrat afin de minimiser les impacts d'une situation qu'ils ne peuvent prévenir. //



L'ACQ RÉSIDENTIEL EST FIER DE S'ASSOCIER AUX GRANDS CONSTRUCTEURS IMMOBILIERS DU QUÉBEC

Avec plus de 25 années d'expérience en construction résidentielle, notre équipe accompagne les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets en offrant des produits de garanties et des services spécialisés adaptés aux réalités du marché immobilier au Québec.

En choisissant les plans de garantie de l'ACQ Résidentiel, le constructeur confirme à ses propriétaires d'unité d'habitation que leur propriété a été construite selon les plus hauts standards de l'industrie. L'ACQ Résidentiel procède à des inspections rigoureuses à toutes les étapes clés de la construction donnant ainsi la garantie de qualité aux propriétaires.

Projets enregistrés à la garantie Qualité Condo



Intégrez nos experts techniques à votre équipe!



GRATUIT
pour les
membres ACQ!

Pour des conseils pratiques
et des réponses rapides en tout temps.

 Par téléphone  Par visioconférence  Par courriel

En chantier - sur rendez-vous

Techniques du bâtiment · Codes, normes et réglementations · Programme et certification
Utilisation et propriété de matériaux · Guides et fiches techniques · Services-conseils



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Contactez-nous!

514 354-7526 · 1 800 956-7526

technique@acq.org

acq.org/services-techniques



Productivité de chantier

S'ADAPTER PLUS RAPIDEMENT AU CHANGEMENT

⇒ MARC BEAUCHAMP

La pénurie de main-d'œuvre observée dans l'industrie de la construction met à mal la productivité de chantier. Dans un monde où tout tourne plus vite et où les attentes sont élevées, il importe de revoir des pratiques. La COVID-19 ne faisant que renforcer cet élan, un virage est à prendre.

Des donneurs d'ouvrage ne se gênent plus pour affirmer qu'ils préfèrent travailler avec des gens qui adhèrent promptement à l'évolution des procédés. Autant en amont qu'en aval d'un projet, ils insistent pour concourir avec des professionnels engagés dans cette réciprocité. Des propos qui ciblent l'amélioration de la productivité et la vitesse d'adaptation dans tout le spectre de la construction.

«La pandémie a permis à l'industrie de démontrer cette vitalité, indique Laurence Vincent, coprésidente de Prével, un des grands développeurs qui cultivent cette sensibilité. Au printemps dernier, lorsque le gouvernement a autorisé la réouverture des chantiers pendant la crise sanitaire, nous avons mis sur pied en un temps record plusieurs mesures pour protéger les travailleurs.»

«Évidemment, ces nouvelles pratiques ont entraîné dans les premiers jours de leur application quelques contretemps à l'horaire. C'est une période d'ajustement nécessaire. Mais nous avons rapidement repris le rythme de travail pour revenir au taux de productivité d'avant la COVID-19. Le virus n'a pas ralenti nos activités de façon significative», précise Mme Vincent.



Force d'industrie

« Dans la foulée, nous avons révisé certaines méthodes de planification du travail en amont, en revoyant notamment la logistique des rencontres d'élaboration des projets de construction. Nous sommes passés des réunions de coordination avec les architectes, ingénieurs et autres fournisseurs, en personne, à une dynamique d'intervention virtuelle, avec la production de documents entièrement numériques. Avec la connexion à distance, on se déplace moins et on gagne du temps », fait valoir Laurence Vincent qui stimule depuis longtemps l'appétit du changement.

« Certes, ces méthodes de travail permettent d'accentuer la productivité durant la pandémie. À la rigueur, seul un mode hybride de participation serait parfois souhaité, dans le respect des mesures sanitaires. Mais elles ne remplaceront jamais l'esprit de convivialité que procurent les rencontres réelles, lorsque les architectes, ingénieurs et designers de projets sont véritablement assis autour d'une même table pour discuter et proposer des idées », poursuit Mme Vincent.

« La prestation en ligne possède néanmoins ses avantages. Elle permet à des collaborateurs retenus à la maison ou en voyage d'affaires de prendre part à des réunions d'équipe quand cela ne peut se faire autrement. Cette ergonomie permet entre-temps d'accroître le rendement des entreprises en aplanissant les délais de rencontre. Elle ne nourrit pas cependant le dépassement professionnel, dont les bonnes idées », tranche Laurence Vincent.

Virage technologique

Le développeur qui a entrepris il y a plusieurs années le virage numérique souscrit à l'esprit d'optimisation. « À titre indicatif, nous utilisons le programme Revit. Le logiciel intègre automatiquement, et en temps réel, tous les plans d'un projet partagés entre les gestionnaires clés d'un chantier en lancement ou en exécution. Il y a longtemps que nous travaillons selon cette méthode avec les architectes, ingénieurs et designers de projets. »

« Nous avons également adopté le programme Plan Grid. Cette plateforme d'applications recoupe la coordination de stockage de plans et photos des sites en construction, les spectres de déficiences de chantier unissant les fournisseurs, l'information sur les choix des finis des immeubles à livrer, ainsi que la documentation relative à la clientèle d'acheteurs des unités, un impressionnant lot de données à partager. »

L'entreprise emploie de plus K-Ops, un progiciel servant entre autres à la gestion documentaire massive et aux flux d'approbation des mesures de suivi. « Tous nos professionnels utilisent cet outil. Il permet aux équipes de relais, une fois le projet livré par le constructeur, de soigneusement prendre les commandes de l'immeuble neuf », affirme Mme Vincent.

Laurence Vincent précise que cette formule intégrée d'informatisation édifie l'agilité des projets. « C'est un précieux outil d'information et de coordination. Il aide à répondre rapidement et plus efficacement aux demandes et exigences du client. Il sert la productivité de l'amont à l'aval d'un chantier. Nous préférons nettement travailler avec des partenaires qui utilisent ces procédés informatiques. »

Gérer l'imprévisible

Au même moment, Catherine Dubé, co-entrepreneur chez Coboom aide à améliorer la productivité sur les chantiers de construction des entreprises

de taille plus modérée, des entreprises qui ne disposent pas toujours des outils technologiques ou des ressources professionnelles pour y parvenir. Ce marché constitue le tiers de la clientèle de la compagnie aussi présente dans les secteurs manufacturiers et des services aux entreprises.

« Nous avons intégré la sphère de l'architecture et du génie de construction à la suite de nombreux appels d'entrepreneurs en quête de solution pour améliorer leur niveau de productivité et de compréhension de la planification. Nous avons constaté, au terme de plusieurs années dans le domaine, que le plus gros problème d'efficacité des entrepreneurs en construction se situe en amont des chantiers. C'est une déficience liée au processus de coordination d'ensemble », souligne Mme Dubé.



Coboom

Catherine Dubé
co-entrepreneur, Coboom



« Force est d'admettre que dans le secteur de la construction en mode extérieur, il existe une série de variables de coordination particulièrement différente des autres domaines de production. C'est ce qui rend imprévisible la gestion des chantiers dans bien des cas. Les aléas de la météo constituent un de ces facteurs. Des canicules, des tempêtes de neige et d'autres intempéries peuvent affecter la productivité sur des chantiers », reconnaît-elle.

« De manière tout aussi contraignante, on note la difficulté des entrepreneurs généraux à interpellier les employés des sous-traitants qui ne se présentent pas sur un chantier de construction d'un client, une situation qui échappe parfois aux fournisseurs. Cette réalité décrite par des observateurs du milieu mène souvent, sous l'effet de la répétition, à des retards de livraison de bâtiments. Elle traduit une faiblesse de planification. »

Mieux prévoir

« Cependant, la nature du temps a peu d'emprise dans la construction hors site. L'environnement abrité est plus facile à encadrer. On le voit dans les usines où des ouvriers peuvent poursuivre le travail sans être gênés par le climat. Des milieux aussi où les équipes relèvent généralement d'un seul employeur, une dynamique d'intervention plus simple à gérer. »

« Dans le contexte d'un chantier extérieur, il est très important de hausser la barre de la planification. De davantage prévoir l'existence des variations de productivité en s'attardant à davantage de détails d'organisation du travail. C'est en fixant des objectifs précis qu'on

parvient à accroître la performance. La maturité de la planification est une des premières solutions de rendement d'un chantier », dit Catherine Dubé.

La planification consiste à déterminer la durée d'un chantier, à jalonner le déroulement des opérations. L'exercice permet de savoir si l'exécution du travail s'inscrit semaine après semaine dans les temps alloués. On peut de cette façon rendre compte des écarts de production et en mesurer l'incidence sur le délai de livraison. Le quadrillage des étapes de production aide à bien coordonner l'ensemble d'un chantier.

Cette logistique d'intervention doit aussi comprendre l'analyse des interrelations entre les corps de métier sur un site de travail. Un technicien de sous-traitance peu expérimenté remplaçant au pied levé un spécialiste attendu peut entraîner un



retard d'exécution sur un chantier, et exacerber les tensions. Cette réalité nuit considérablement à toute avancée. Il faut alimenter l'esprit de coordination en l'ensachant dans la réflexion dès le départ.

Cerner les enjeux

« Une planification incomplète du travail, à l'instar d'une carence de suivi des attentes journalières ou hebdomadaires sur les chantiers, fait également entrave à la gestion de la productivité, poursuit Mme Dubé, car l'objectif de performance doit être défini pour être mesuré. On ne peut paramétrer et améliorer un processus qu'on ne maîtrise pas. Cette attention est à la base d'un échancier bien monté, d'une planification lucide. »

Des objectifs clairs et équitables élèvent le degré de motivation des ouvriers. Ils pourvoient au sentiment d'accomplissement. Ces cibles permettent en outre d'identifier des enjeux de formation et de sécurité insoupçonnés sur un chantier. À ce titre, elles présupposent une introspection et l'avènement de solutions de rééquilibrage. Le questionnement ouvre la voie à de saines discussions et à l'échange de bonnes idées.

« Ces intrants peuvent accroître de 10 à 15 % la productivité en termes de coûts de main-d'œuvre sur un chantier, estime Catherine Dubé. Ils contribuent à améliorer des méthodes de travail et à bonifier l'énergie de chantier. Des entrepreneurs qui sous-estiment la portée de la planification consacrent aujourd'hui beaucoup trop de temps à éteindre des feux. Ils doivent maintes fois former des cellules de crise pour se réaligner. »

Il existe des formations sur l'art d'optimiser le temps de travail sur les chantiers et pour prévoir de manière plus rigoureuse les opérations quand on a à coordonner plusieurs corps de métiers dans un même projet. Les connaissances relayées dans ces programmes aident à gérer les imprévus sur les chantiers. Mieux encore, elles fournissent des pistes de réflexion pour améliorer les pratiques.

L'Association de la construction du Québec offre plusieurs cours en ce sens : Cours de gestion d'un projet de construction, Déléguer et responsabiliser, Gestion du

temps et des priorités, L'échancier : un outil indispensable pour gérer vos projets pour n'en nommer que quelques-uns. Vous trouverez plus d'information sur le site de l'organisation au acq.org/formations.

Assurer la planification

Alexandre Millette, conseiller senior en relations de travail à l'Association de la construction du Québec, estime que la maîtrise des nouvelles technologies et l'amélioration continue des méthodes de travail sont au centre des enjeux de réussite des projets. Elles permettent d'œuvrer efficacement et dans bien des cas plus rapidement que dans les délais normalement impartis. Ce sont des clés de productivité.

À cet égard, en collaboration avec les partenaires de l'industrie, des comités d'experts destinés à améliorer les techniques de travail sur les chantiers de construction sont mis en place. Ces initiatives portent essentiellement sur le perfectionnement des tâches des travailleurs de l'industrie pour assurer une meilleure efficacité dans le maintien et le développement des compétences.

L'offensive comporte cependant plusieurs défis. L'un d'eux concerne l'appréciation de l'expertise du travailleur pour maintenir sa diversification d'habiletés dans un corps de métier pour que ce dernier soit toujours capable d'exercer l'amplitude de ses fonctions.

À titre indicatif, un charpentier-menuisier peut être appelé à faire du coffrage, à sabler des planchers et à monter des structures. Ce sont des compétences techniques apprises dans la formation initiale du métier. Cependant, cet ouvrier n'a pas toujours l'occasion



d'exercer toutes les tâches du métier pour lequel il a étudié, notamment auprès d'un même employeur sur un chantier. Dans ce contexte, avec le temps, il affaiblit sa polyvalence. C'est un cas typique d'industrie.

«Certains entrepreneurs se consacrent à une spécialité. Ainsi, une entreprise de coffrage assigne un charpentier-menuisier à une seule facette de branche de connaissances de son métier. La compagnie ne peut faire converger les efforts de cet ouvrier vers d'autres particularités de tâches enseignées dans son métier initial. Cette réalité favorisera le développement d'une expertise, mais au détriment de l'optimisation des autres aptitudes professionnelles du charpentier-menuisier», souligne Alexandre Millette.

Explorer le talent

Un travailleur qui changerait donc d'employeur, sans avoir eu la possibilité d'exploiter tout son talent professionnel, pourrait avoir oublié des facettes de sa formation, et avoir perdu sa polyvalence technique. C'est normalement ce qui freine le taux de productivité sur un chantier. Un retour sur les méthodes de travail lui permettra toutefois de rétablir sa diversité de fonctions.

On peut ainsi augmenter la productivité sur les chantiers en affermissant la pluralité des champs de compétences d'un travailleur spécialisé. C'est en étudiant les limites du savoir-faire qu'on améliore les techniques de travail et qu'on s'assure des meilleures pratiques. Ces vecteurs contribuent à accroître la vitesse et la sécurité d'exécution d'un chantier. Ils élèvent la productivité, convient Alexandre Millette. //




GroupeAltus

LA SUITE D'OUTILS D'EXPERTS EN DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

☎ 514.523.7380



**OUTIL
LOCATIF**

NOUVEAU



**OUTIL
CONDO**



**OUTIL
TERRAIN**

« La plateforme indispensable pour les promoteurs et les acheteurs de terrain du grand Montréal »

- Un portrait interactif de plus de 150 projets locatifs neufs;
- Les tendances du marché en termes de loyers, d'absorption et de typologie;
- Une analyse de la performance des projets.

outillocatifmtl@groupealtus.com

- Un portrait interactif de plus de 250 projets de condo neufs;
- Les tendances du marché en termes de prix, d'absorption et de typologie;
- Une analyse de la performance des projets.

outilcondomtl@groupealtus.com

- Une vision cartographiée des ventes par secteur géographique et par usage;
- Un portrait des acheteurs les plus influents;
- Des analyses de transactions variées présentant des indices au pied carré, à l'unité et à la superficie constructible.

outilterrainmtl@groupealtus.com

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE: DES INVESTISSEMENTS QUI RAPPORSENT

L'économie d'énergie est un point essentiel dans la conception de vos projets. Maintenant, avec l'adoption du nouveau chapitre B1.1 - *Efficacité énergétique dans le bâtiment* du Code de construction du Québec, les exigences de performance revues à la hausse marquent le pas pour des investissements qui rapporteront.



Photographies Commercial

PIERRE LONGPRÉ

Conseiller technique
ACQ Résidentiel

Le 27 juin 2020 est entré en vigueur le nouveau chapitre B1.1 du Code de construction du Québec sur l'efficacité énergétique et les exigences qui y sont contenues sont basées sur le Code national de l'énergie pour les bâtiments qui a été édité par le Conseil national de recherches du Canada en 2015.

Malgré une période transitoire de 18 mois prenant fin le 27 décembre 2021, notre façon de construire doit maintenant s'ajuster aux nouvelles exigences sur l'efficacité énergétique qui n'avait pas été revues depuis 1983.

Il est possible d'utiliser l'ancienne réglementation pour les projets dont les travaux démarrent avant le 27 décembre 2021. L'obligation d'utiliser la nouvelle réglementation pour les projets touche les travaux qui débiteront après le 27 décembre 2021.

Ces exigences s'appliquent aux nouvelles constructions et aux agrandissements :

- **De bâtiments** de type commercial, institutionnel et industriel;
- **D'édifices d'habitation de plus de 3 étages** ou de plus de 600 m²;

- **D'édifices d'habitation d'au plus 3 étages** et d'au plus 600 m² abritant des logements et un autre usage (par exemple un commerce, comme un dépanneur).

Les nouvelles exigences s'appliquent aussi aux piscines dont la superficie est de plus 100 m².

Les différences entre les exigences actuelles et celles du nouveau chapitre portent, entre autres sur :

- **Le rehaussement des caractéristiques thermiques des composantes** en contact avec le sol ou avec l'extérieur;
- **Le rehaussement des caractéristiques thermiques du fenêtrage, des portes** avec et sans vitrage et des lanterneaux;
- **La continuité de l'isolation** avec l'obligation d'atténuer les ponts thermiques;
- **La puissance d'éclairage intérieur et extérieur** admissible et leurs commandes;
- **La récupération de chaleur exigée** dans les installations de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA), y compris les piscines, les équipements de réfrigération et les hottes de cuisine commerciales;
- **L'isolation thermique des conduits** et le calorifugeage de la tuyauterie.

Selon Transition énergétique Québec (TEQ), ces nouvelles exigences permettront d'améliorer de 27,9 %, en moyenne, la performance énergétique globale des bâtiments visés par rapport

aux exigences existantes du *Règlement sur l'économie de l'énergie dans les nouveaux bâtiments* datant de 1983.

Cependant, le fait de construire un projet avec un plus haut rendement énergétique demandera des efforts de tous pour atteindre les cibles fixées par le gouvernement.

À l'horizon 2030, les économies d'énergie cumulée générées par le règlement seraient équivalentes à la consommation énergétique annuelle de quelque **70 000 nouvelles maisons**, alors que l'évitement d'émissions de gaz à effet de serre qui en découle correspondrait à retirer près de **18 000 automobiles** des routes du Québec.

Les défis techniques concernant la conception notamment des enveloppes sont grands et demanderont de la part des concepteurs une attention particulière pour tout projet.

En effet, Québec cible davantage, avec ce nouveau chapitre, les impacts des ponts thermiques des enveloppes et exige par exemple pour Montréal, une résistance effective de RSI 3.6 soit R20.4 pour les murs extérieurs.

Plusieurs solutions de l'industrie commencent à émerger sur le marché

Nous pouvons maintenant trouver des attaches plus performantes pour les barres de fixation du revêtement extérieur. Ces attaches permettent la conception des enveloppes avec la considération des impacts sur la valeur RSI eff des ponts thermiques.

Avec l'isolation supplémentaire nécessaire pour répondre aux exigences de performance, l'épaisseur des enveloppes extérieures sera plus importante.

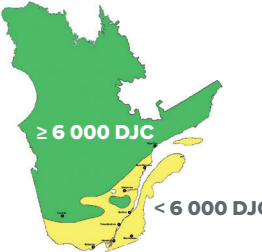
Pour les ouvertures, elles sont limitées à 40 % du total de la surface des murs. Cette exigence pose un défi pour les murs-rideaux des grands immeubles en verre, car la partie opaque du revêtement peut difficilement atteindre la résistance thermique exigée (RSI eff 3.6 = R20.4). Ce qui demandera nécessairement, dans le cas des murs-rideaux, de procéder à une simulation énergétique afin de vous prémunir du chapitre 8 qui autorise et paramètre la méthode par performance et de proposer une conception innovante et conforme.

Changement des valeurs et du calcul R		
Nombre DJC < 18°C	< 6 000	≥ 6 000
Murs panneaux tympans	R-20,4/RSI 3,6	R-23/RSI 4,05
Toits	R-31/RSI 5,46	R-35/RSI 6,17
Planchers	R-31/RSI 5,46	R-35/RSI 6,17

R : Résistance effective (hr·pi²·°F/Btu) et (m².K/W)
Source : MERN

Résistance effective des éléments hors sols Fenêtres et portes		
Nombre DJC < 18°C	< 6 000	≥ 6 000
Fenêtres	U-0,35/USI 2,0	U-0,28/USI 1,6
Lanterneaux	U-0,50/USI 2,85	U-0,48/USI 2,7
Portes avec vitrage	U-0,35/USI 2,0	U-0,28/USI 1,6
Portes sans vitrage	U-0,16/USI 0,9	U-0,14/USI 0,8
Trappes d'accès	U-0,23/USI 1,3	U-0,23/USI 1,3

U : Coefficient de transmission global (Btu/hr·pi²·°F) et (W/m².K)
Source : MERN



Les balcons doivent aussi offrir des conceptions qui considèrent ces ponts thermiques et le chapitre B1.1 suggère des détails élaborés soit avec des rupteurs de ponts thermiques offerts sur le marché ou des solutions de conception avec l'isolant rigide.

TEQ estime à 3,5 % l'augmentation des coûts de construction liée à ces nouvelles normes. L'organisme calcule que la période moyenne de rendement du capital investi simple sera de 6,8 ans.

Actuellement, TEQ et Hydro-Québec mettent leurs efforts afin de faire connaître ce nouveau chapitre et de mettre à notre disposition des outils comme le logiciel de simulation énergétique. La RBQ assurera l'intégration du chapitre B1.1 dans le CCQ 2010 ainsi que de futures formations.

Malgré la situation de pandémie et afin de rencontrer les cibles de diminution de gaz effet de serre, l'implication de l'industrie de la construction capable d'innovation est au centre de la réalisation de ces objectifs.

L'ACQ vous fera suivre toutes nouvelles informations ou tous nouveaux développements sur ce dossier. En attendant plus de précisions au sujet des outils de simulation, le recours à des professionnels dès le début de votre projet est votre meilleure chance de succès afin de mettre en place votre stratégie de conception dans vos projets qui se démarqueront par leur qualité et une grande performance énergétique; un gage de bon placement. //

Source : Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) Thermal Performance of Building Envelope Details for Mid- and High-Rise Buildings (1365-RP), Morrison Hershfield, 2011.
Présentation : Rehaussement des exigences en efficacité énergétique, par : Philippe Hudon, ing. M.Sc.A., PA LEED, BEMP.
Formation sur le nouveau chapitre B1.1 Formation continue, Ordre des architectes du Québec.
Documentation TEQ.

Mon KIT

LOU-TEC

PLUS VOUS LOUEZ,
PLUS VOUS ÉCONOMISEZ !

Obtenez jusqu'à

30% de rabais

sur la location de votre kit de démarrage de chantier.

Visitez

monkitloutec.com
pour en profiter !

Experts en location
LOU-TEC



STIMULER L'INTELLIGENCE DE PROCÉDÉS

⇒ MARC BEAUCHAMP

Un nouveau modèle d'écologie de chantier constituerait une partie de la réponse à la pénurie de main-d'œuvre dans la construction. Il favorise un écosystème de pratiques qui optimise les coûts, la vitesse des projets et la course du développement durable. Des architectes lèvent le voile sur une logistique d'intervention appelée à jouer un rôle plus grand à l'avenir.

Anik Shooner, architecte associée principale et présidente de la firme Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Architectes, estime que beaucoup de recherches ont lieu pour améliorer la durabilité des matériaux et la qualité de leur assemblage. Cette motivation, appuyée par la transformation numérique et l'intégration de solutions d'intelligence artificielle, conditionne le foisonnement de réflexions.

Il existe présentement plusieurs défis dans le monde de l'architecture, comme dans la construction à proprement parler. La vitesse à laquelle les projets se déroulent compte parmi ceux-ci. Une rapidité qui augmente de façon exponentielle relève la cofondatrice du bureau d'architectes qui collabore à de nombreux projets, dont le nouveau siège social de la Banque Nationale et le 1, Square Phillips. Elle constate que le temps alloué à la part de réflexion d'un concept plus recherché de bâtiment risque d'être amputé.

«Il importe d'imposer un rythme plus modéré à l'effort de conception intégrée, en collégialité avec les différents intervenants d'un projet, pour se donner l'occasion d'encourager le développement de l'innovation, dit-elle. Cette transformation mérite d'être étudiée et mise en valeur aussi sur les chantiers où s'élèvent des bâtiments à une allure de plus en plus exigeante.»

«Si on ne prend pas le temps de regarder ce qui se fait dans ce secteur, et de soutenir cette ébullition de grandes avancées de manière concrète, c'est-à-dire en faisant appel à ces techniques et matériaux innovants dans la composition de nos projets, on freine la marche du développement de solutions pérennes. À l'instar de la technologie qui évolue rapidement, il faut encourager la conversion des méthodes de travail.»

Virage en deux temps

Quand le béton armé est apparu et que l'acier s'est développé, grâce au progrès de la science, il a été possible de construire plus haut. Lorsque le système de murs-rideaux, plus léger que les anciennes structures massives de murs porteurs extérieurs, a été inventé,



**Complex des sciences
de l'Université de Montréal**

il a aussitôt été possible d'apporter plus de flexibilité à un projet d'architecture de bâtiment. Or, ça prend toujours du temps avant d'éprouver des systèmes.

Quand on travaille sur un grand projet, on se doit d'être prudent avant d'accepter de prendre certains risques en lui greffant de nouvelles technologies, de nouveaux composants, en accord avec le donneur d'ouvrage puisque le matériau ou le détail de finition s'y répètera sur de nombreux étages. Les bâtiments de grande hauteur doivent résister à des charges de vent, aux intempéries, à l'effet de cheminée, ainsi



■ Stéphane Groleau

qu'à l'usure du temps et d'autres réalités qui s'avèrent plus contraignantes que pour une habitation d'un ou de deux étages.

En ce moment, plusieurs recherches scientifiques convergent vers l'étude de durabilité des matériaux et de leur assemblage. Toute la philosophie de développement durable inscrite dans les projets LEED et WELL, dont la constitution plus écologique des composants de bâtiments, formule le changement. Il faut compter dans cette évolution l'essor de l'intelligence artificielle. Elle permet de rendre adaptables de nouvelles technologies de matériaux, dont le verre et de mieux servir la mission de performance énergétique des immeubles.

Certains produits en développement intègrent une cyberculture de prises de données. Ces vitrages transparents à opacification intelligente conçus pour ne jamais occulter la lumière du jour dans une pièce permettent de réagir automatiquement ou sur commande aux

CONSTRUIRE // acqconstruire.com



Anik Shooner
architecte associée principale
et présidente, Menkès Shooner
Dagenais LeTourneux Architectes

■ *Marrine Doucet*

éléments, dont le soleil et son éblouissement. Ce fenêtrage d'avenir qui inspire le confort et l'intimité des occupants ajoutera aussi à la facilité d'entretien des environnements de bâtiments. Certains verres ont aussi la caractéristique de s'autonettoyer au contact de la pluie.

Vision du matériau

Issues du milieu hospitalier, des endroits où la salubrité et le contrôle des infections guident la conception et la fourniture de matériaux sains, des parois antibactériennes de murs et de plafonds qui ont fait leurs preuves pourraient bientôt se prêter à un nouvel usage. Ces panneaux architecturaux qui parent également les surfaces intérieures des laboratoires pharmaceutiques seraient dans un proche avenir tout désignés pour investir les aires d'édifices de bureaux et d'habitations, pronostique Anik Shooner.

À cet égard, les architectes d'ici ont pour réputation d'encourager la chaîne québécoise d'approvisionnement. Ils veillent à sélectionner et à faire installer dans les bâtiments des produits de proximité, inventés et fabriqués au Québec. Les manufacturiers investissent en effet beaucoup dans la recherche et le développement. Dans le secteur de la nanotechnologie, cela a permis de créer, au-delà du verre comme on le mentionnait plus haut, d'autres matériaux autonettoyants, un tournant annoncé dans la maintenance de bâtiments.

Dans la sphère de la biotechnologie, des scientifiques ont donné naissance à toute une gamme de produits durables, et ce faisant recyclables, dont des parois isolées éprouvées faites de champignons et de laine notamment. Des idées qui s'ajoutent aux procédés de construction écoresponsable et qui conviennent à la rigueur de notre climat, précise-t-elle. Ces isolants biosourcés qui conditionnent des projets exclusifs d'habitations vertes pourraient bientôt se démocratiser pour s'étendre à tous les types d'édifices.

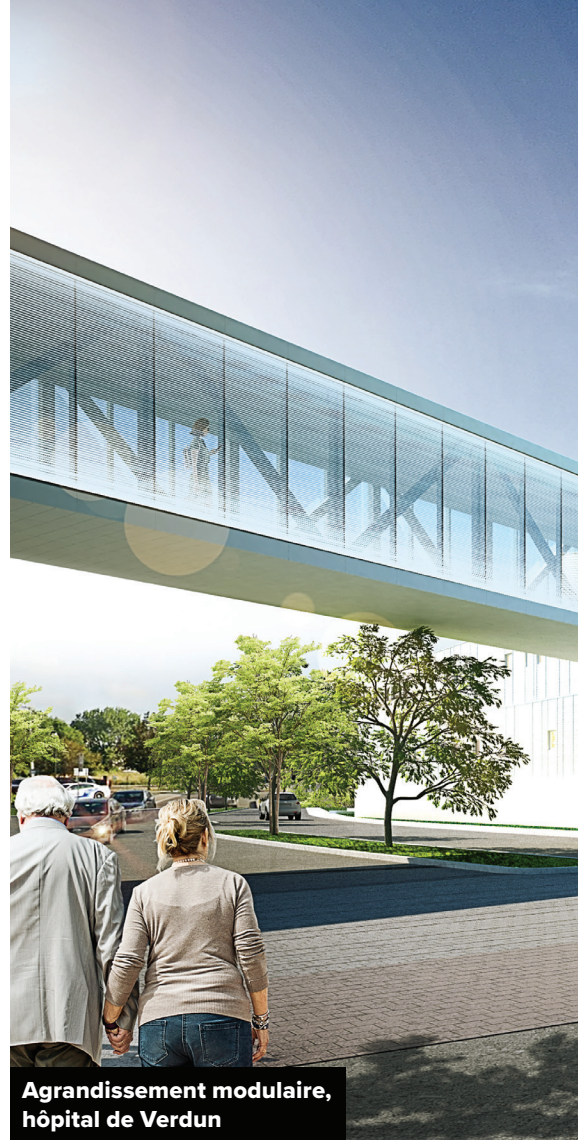
Les architectes reçoivent beaucoup d'information concernant l'émergence de matériaux et l'art de les assembler dans différents projets. « Lorsque nous avons participé à l'étude de conception et de construction de la Maison du développement durable, un chantier certifié LEED Platine mené par Équiterre à Montréal, nous avons fait beaucoup de recherches sur les nouvelles façons de faire grâce à cette abondance de renseignements. Cela permet de constater qu'il existe à travers le monde énormément de découvertes et de créativité inspirantes ciblant l'avenir du bâtiment », poursuit Mme Shooner.

Équilibre de développement

Dans cette perspective, l'innovation consiste surtout à savoir choisir et combiner ces technologies dans un climat donné. Un bâtiment n'est pas un « salon du gadget », résume Anik Shooner. L'architecte illustre ainsi que seule la conjonction réfléchie de technologies, par opposition à l'étalage de moult procédés, définit l'intelligence d'un projet et l'écologie de son voisinage.

« Notre rôle est de concevoir un ensemble qui, indépendamment des technologies de matériaux sélectionnés, va intégrer l'environnement bâti d'une ville et contribuer à son développement durable au sens plus large. C'est un travail d'assemblage qui, au bout du compte, s'exécute sans transformer un chantier extérieur en fourmilière. Cette attitude aide à respecter la quiétude des résidents du quartier où se déroule le projet. »

« Cet aspect d'écologie souvent négligé par les entrepreneurs conventionnels, mais de plus en plus abordé par les donneurs d'ouvrage, pourrait bientôt modifier des scénarios courants de construction à travers le Québec. Le processus, déjà engagé par de jeunes entrepreneurs de construction, s'installe progressivement et s'avamment dans l'industrie. Ces nouveaux savoir-faire et être qui changeront le visage de la construction suscitent l'avenir des procédés de mise en chantier. »



Agrandissement modulaire, hôpital de Verdun

La construction modulaire aide à atteindre ces objectifs. Elle assure déjà la production et la livraison de murs de bois ou de béton, des produits finis, à hisser sur des immeubles en chantier. Ces structures esthétiques, robustes et étanches intègrent dans plusieurs cas des portes et des fenêtres aussi installées en usine. Mais la construction hors site va désormais plus loin. Elle emprunte au mode de construction de maisons modulaires, réalisé en usine, pour produire des espaces de vie s'imbriquant parfaitement à un grand ensemble sur un chantier.

Dynamique de précision

Des manufacturiers conçoivent ainsi des cuisines complètes et des salles de bains entièrement bâties, prêtes à être raccordées aux interfaces de mécanique de bâtiment, de plomberie et d'alimentation énergétique des complexes immobiliers. Cette logistique d'approvisionnement et de distribution favorise la rapidité et la fluidité de livraison des bâtiments aux propriétaires.



Provencher_Roy

« Ces procédés permettent de résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre sur les sites de construction extérieurs. Ils contribuent de plus à mieux prévenir l'erreur humaine, la construction des modules en usine s'effectuant dans des aires à climat contrôlé, voire robotisées. Ces environnements proposent une précision de dextérité et une meilleure capacité de production qu'une approche conventionnelle. L'implantation de ces nouvelles pratiques trace l'avenir du processus général de construction, » poursuit Anik Shooner.

« Grâce à cette méthode, un chantier d'agrandissement d'hôpital a pu être réalisé en un temps record, en pleine période de la COVID-19, affirme Audrey Monty, architecte et associée chez Provencher_Roy. Cette logistique a de plus permis de minimiser les impacts de fonctionnement du centre de santé existant. La nouvelle partie s'est élevée rapidement avec un personnel réduit dans un environnement de faible poussière et de bruit, des éléments satisfaisants à l'équilibre de quiétude et de soins attendus des patients juxtaquant le site de construction. »

« Dans le présent cas, la rallonge constituait une solution d'urgence pour le client. Or, on estime à environ 10 années l'espérance de vie de ce bâtiment dit temporaire », explique en conférence télévisuelle Mme Monty, en compagnie de Geneviève Bouley, architecte et associée, et Alain Dagenais, chef d'atelier et associé de la firme d'architecture qui a convenu de la prestance des travaux.

Agilité de construction

« Il s'est écoulé à peine 14 semaines entre le premier contact avec le client et la livraison des installations clé en main au CSSS », intervient Geneviève Bouley. C'est l'expertise de construction modulaire vue en usine jumelée au travail exécuté sur le chantier extérieur qui a permis à ce bloc hospitalier de 24 lits et son étage administratif de sortir de terre aussi vite. »

« Bien qu'encore minoritaires dans l'industrie, de plus en plus d'entrepreneurs ont aujourd'hui recours à cette conjonction d'efforts de fabrication hors site et d'assemblage en aval pour de grands projets de construction d'édifices permanents, dit Alain Dagenais. Des chantiers de tours d'habitations s'élèvent avec vélocité grâce à cette méthode de coordination. »

« Il est démontré qu'on souscrit à une plus grande agilité de construction et à une vitesse inégalée d'exécution de chantier avec cette pratique, lorsqu'elle est encadrée, dit-il. Livrer un projet responsable vite, bien et avec moins de monde produit de grandes économies. C'est le nerf de la guerre de l'industrie de la construction. » Cette position immuable s'inscrit prioritairement dans la vision d'avenir des chantiers concluent les architectes. //

MOBILE PUNCH .com

5 ANS

FOURNISSEUR ENCLÈVE COVID-19

Questionnaire

1. Est-ce que j'ai un des symptômes : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat? *

	OUI	NON
Fièvre?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Toux?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Difficultés respiratoires?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Perte soudaine de l'odorat?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

2. Est-ce que je suis en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou suis-je en attente d'un résultat d'un test? *

	OUI	NON
	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

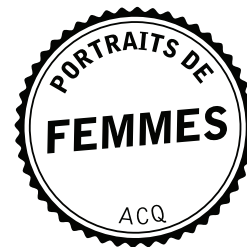
3. Est-ce que je reviens d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines? *

	OUI	NON
	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

formulaire au donneur d'ouvrage.

Plus de 875 000 formulaires covid obligatoires

POUR EN SAVOIR + 1 844-903-7776 info@mobilepunch.com



UN MÉTIER DE RÊVE



Éloi Boudreault Construction

VANESSA GIRARD

Charpentière-menuisière
Éloi Boudreault Construction

⇒ Marc Beauchamp

Vanessa Girard est charpentière-menuisière. Âgée de 21 ans, elle habite et travaille au Saguenay où elle exerce son métier chez Éloi Boudreault Construction. C'est après avoir terminé ses études à Gatineau, à l'École des métiers spécialisés Asticou, une ville qu'elle a habitée pendant environ deux années avec sa conjointe, qu'elle a décidé de rentrer à Chicoutimi accomplir son idéal.

Il y a longtemps qu'elle songeait à œuvrer dans l'industrie. «Toute jeune, je voyais mon père rénover des immeubles. Il possédait des édifices à logements et les entretenait méticuleusement. Plus qu'un métier, c'était un amour de passe-temps pour lui. Comme il avait plusieurs projets à mener de front, il m'a invitée alors que j'étais adolescente à l'accompagner pour l'aider. Il savait ce qu'il faisait.»

«Quand on a 14 ou 15 ans, on ne sait pas trop ce qu'on veut faire dans la vie. Je suis une fille énergique et manuelle qui déteste la routine. J'aime le travail où on bouge et où on produit du concret. Ça, je l'ai découvert avec mon père. On trouve ces mêmes objectifs dans l'industrie de

la construction. Alors quand j'ai dit à mes proches que je voulais y gagner ma vie, on m'a dit sans attendre : on le savait.»

S'investir

«Je me suis aussitôt inscrite au programme de formation de charpentière-menuisière. Ma conjointe aussi. On a suivi les cours de DEP ensemble. On est aujourd'hui un des rares couples à être collègues sur des chantiers d'une même entreprise. Et on adore tout de cette vie-là. En raison de la COVID-19 qui a retardé les activités de formation, il reste deux cours à terminer pour avoir le diplôme. Mon employeur m'appuie.»

«Lorsque je suis revenue au Saguenay, j'ai travaillé pour une petite entreprise de construction. Elle offrait cependant peu de variété de tâches. Comme j'aime toucher à tout dans le métier et que j'adore les défis, j'ai frappé à la porte d'Éloi qui avait davantage à proposer. Pour tout dire, j'y suis heureuse. Le carnet de commandes bien rempli fait de belles journées.»

«Bien que j'aie entendu toutes sortes d'histoires disant que les femmes sont parfois mal accueillies sur les chantiers, personnellement je n'ai rien vécu de tout ça. Autant à l'école que sur les sites de

construction, tout va très bien pour moi. Il suffit comme tout professionnel de bien faire son métier, d'être compétente, alerte et avenante, pour intégrer l'esprit du travail et s'y faire des amis. Il faut évidemment être capable de transporter des madriers et de lever des poutres.»

S'aider

«En 2021, une femme n'a plus à se battre pour prendre sa place dans l'industrie. C'est du moins ce que moi je vis. Et notre génération l'a bien compris. Dans ce contexte, je n'ai aucune hésitation à conseiller à une femme de se lancer dans les métiers de la construction, si c'est ce qu'elle veut faire. Il faut cependant comprendre qu'elle doit fournir un effort égal à ses collègues pour être à la hauteur des attentes du travail.»

«Un chantier est formé d'entraide et d'équipes compétentes. Cette saine attitude permet de faire avancer des projets et d'édifier de saines relations. Le respect interpersonnel et professionnel aide tous les candidats à intégrer l'industrie» conclut Vanessa Girard qui pour rien au monde ne changerait de métier. Partageant son amour du travail, elle rêve aussi de construire et de rénover de grands immeubles, comme son père. //

ACQ ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Notre site Web maintenant disponible en anglais!

AT THE ACQ, ALL YOUR QUESTIONS ARE ANSWERED.

A RANGE OF SERVICES

La négociation 2021-2025, c'est maintenant!

Pour ne rien manquer,
abonnez-vous.

acq.org/negociation



ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

COLLOQUE

Impacts des innovations
technologiques sur la productivité
en construction

14 avril 2021



ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec

ACRGQTQ

acq.org/colloque

Nouveau!

Profitez des nouveautés dans les programmes d'accompagnement et d'aide financière pour vos projets de transition énergétique.

Offre améliorée depuis janvier 2021 afin d'atteindre un maximum de participants :

- › critères d'admissibilité élargis
- › pourcentages de dépenses admissibles augmentés
- › options de participation simplifiées

Clientèle visée :

- › entreprises
- › institutions
- › municipalités

améliorer

l'efficacité énergétique des procédés et des bâtiments

diminuer

la consommation de combustibles fossiles

réduire

les émissions de gaz à effet de serre

BIO
ÉNERGIES



ÉCO
PERFORMANCE



transitionenergetique.gouv.qc.ca/affaires

2

Une force d'évolution

4

Un réseau puissant et actif

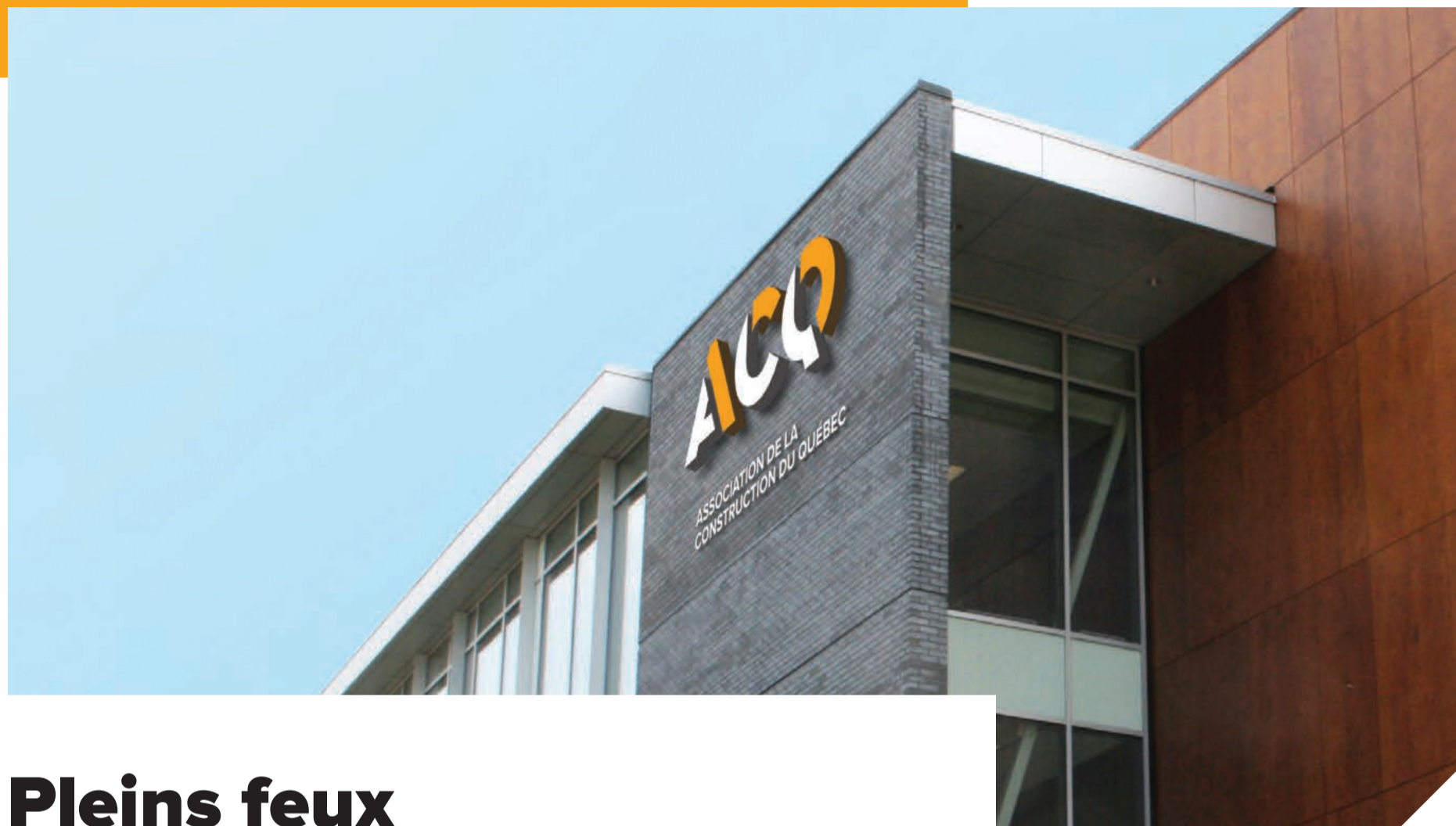
7

L'image d'une marque forte

8

Du passé à l'avenir

Édition **spéciale**



Pleins feux sur des bâtisseurs d'avenir

L'ACQ, une force majeure de l'évolution de la construction au Québec, franchit une étape clé de son engagement envers des gens de passion qui ont à cœur le progrès de l'industrie. Sa nouvelle image témoigne d'une riche histoire et d'un avenir en effervescence.

Les nouveaux défis d'une époque agitée

Le monde de la construction n'a jamais connu une transformation aussi rapide qu'en cette année 2021. Les réalités technologiques, sociales et environnementales actuelles mettent au défi tous les joueurs de la construction. Les entrepreneurs doivent composer avec les exigences quotidiennes des chantiers, leurs obligations administratives et les nécessaires innovations voyant le jour à l'étape de la conception comme à celle de la réalisation.

Pour l'ACQ, il devenait impératif de renforcer sa présence et d'affirmer de façon plus marquée son leadership dans le monde de la construction en tant que plus important regroupement patronal de l'industrie.

En effet, l'ACQ représente maintenant quelque 18 000 entrepreneurs des secteurs institutionnel, commercial et industriel.

De plus, elle assume un rôle de plus en plus important dans le secteur résidentiel.

Pour bien servir ses membres, l'ACQ doit non seulement défendre leurs différents intérêts, mais elle doit surtout contribuer activement à créer des conditions d'excellence pour les entrepreneurs.

Cela signifie certes d'accompagner l'entrepreneur dans son quotidien, d'alléger ses tâches administratives et d'augmenter sa productivité. Cela signifie aussi d'intervenir sur son environnement, bref sur l'ensemble des conditions dans lesquelles l'entrepreneur est appelé à se développer afin de contribuer à l'évolution de l'industrie.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'ACQ est là et elle affirme sa présence.



Jean-François Arbour
Président de l'ACQ
Provinciale

« L'ACQ, c'est un réseau de 10 associations régionales implantées dans 17 villes au Québec. Toutes ces forces sont regroupées pour parler d'une voix forte et bâtir ensemble l'avenir du Québec. »



L'ACQ, une force majeure de l'évolution de la construction au Québec

« Tout bouge, parfois très rapidement. Notre industrie doit évoluer dans ses pratiques, dans ses technologies, et aussi dans ses mentalités. Nous voulons que les entrepreneurs soient partie prenante de cette évolution et qu'ils en bénéficient concrètement. »



Luc Bourgoïn
Directeur général de l'ACQ

Une voix forte pour les membres de l'industrie

Nous sommes le plus important regroupement patronal de l'industrie québécoise de la construction. Nous sommes présents dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel, ainsi que dans le secteur résidentiel. Cela nous investit d'une force et d'une responsabilité importantes que nous voulons exercer dans le meilleur intérêt des entrepreneurs.

Pour bien représenter nos membres, il est crucial de bien comprendre leurs besoins actuels et futurs. Nous devons exprimer ces besoins clairement, d'une seule voix, pour décrire la réalité des chantiers et prendre une part active aux discussions qui orientent l'avenir de la collectivité et font évoluer notre industrie.

Un leadership pertinent et attractif

L'adhésion à l'ACQ est volontaire. Or, notre imposant membership démontre avec éloquence notre pertinence. Dans chaque région du Québec, nous innovons continuellement par notre vision claire des enjeux de notre industrie et une offre de services qui répond aux besoins réels de nos membres.

Pour apporter des solutions concrètes aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre, de gestion des contrats, d'étalement des travaux, de formation ou de soutien financier, il faut prendre les devants et faire des propositions qui suscitent l'enthousiasme. C'est ce leadership que nous désirons mettre de l'avant dans l'industrie.

Productivité et excellence de l'industrie

Notre industrie est parfois considérée comme lourde, en retard dans ses pratiques et générant des coûts exagérés. Pourtant, ces perceptions ne reflètent pas notre réalité. Nous croyons qu'il faut viser un rang de chef de file technologique. La productivité doit devenir un atout reconnu de nos entrepreneurs. Nous croyons que le monde de la construction au Québec doit se donner les objectifs les plus ambitieux possible.

Cette vision de productivité et d'excellence repose sur la certitude que nos petits entrepreneurs et les nouveaux venus dans l'industrie jouent un rôle crucial dans l'évolution de la construction au Québec. Parce qu'ils sont agiles, ouverts d'esprit et capables de s'adapter au changement, ils font bouger les choses. Et nous sommes présents auprès d'eux pour les soutenir et les accompagner.

Être là. Être actifs. Prendre les devants. Voilà ce qui anime l'ACQ dans un monde en transformation.

L'ACQ, joueur clé des négociations des conventions collectives

Il faut savoir que l'industrie de la construction bénéficie d'un régime de relations du travail particulier à bien des égards et que l'ACQ joue un rôle majeur dans le déroulement des négociations patronales-syndicales des conditions de travail.

Principal groupe de promotion et de défense des intérêts des entrepreneurs de l'industrie québécoise de la construction, l'ACQ agit à titre d'agent patronal négociateur des conventions collectives pour les 18 000 entrepreneurs des secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I), ce qu'elle fait depuis 1995.

Former, accompagner et outiller chaque entrepreneur afin qu'il développe son entreprise dans des conditions optimales

Notre mission consiste à intervenir tant auprès des entrepreneurs qu'auprès de l'ensemble de l'industrie de la construction. En effet, la vitalité de l'industrie et celle de chacun de nos membres sont étroitement reliées.

Pour développer son entreprise dans des conditions optimales, l'entrepreneur profite de nombreux services de l'ACQ. Soutenus par des experts des secteurs techniques, juridiques, de la santé et sécurité du travail (SST), des relations du travail (RT), et bien d'autres, ceux-ci répondent à quatre grands besoins :

Rester à jour, en s'informant des réglementations souvent changeantes et des nouvelles de l'industrie qui évoluent sans cesse, en assurant la formation continue des employés.

Favoriser l'essor de son entreprise, en veillant à son développement harmonieux, par l'expansion de sa clientèle ou de ses contrats, de même que par la consolidation ou l'augmentation de son chiffre d'affaires.

Mieux gérer l'entreprise, en facilitant la gestion quotidienne ainsi que par une présence rassurante et des services adaptés aux besoins des entrepreneurs.

Réduire ses coûts, en aidant à réaliser des économies pour assumer les différentes obligations légales et administratives des entrepreneurs.

Rester à jour

Formations ACQ en ligne et en salle

Sites Web

Infolettres

Magazine

Guides et documentation

Services techniques

Congrès

Favoriser l'essor

Salle de plans virtuelle

Activités de réseautage

Accompagnement

Mutuelles de prévention

Plans de garanties résidentielles

Mieux gérer

Aide au démarrage

Aide à la gestion

Conseils juridiques, SST, RT et techniques

Mutuelles de prévention

Accompagnement à l'implantation du Programme Intégrité

Conseils en construction durable

Services de paie

Économiser

Formations diversifiées

Cours licence RBQ

Conseils gratuits

Cautionnement de licence gratuit

Mutuelles de prévention

Rabais sur achats

Gestion de la paie

Assurances



Une industrie d'avant-garde

Créer des conditions optimales pour l'entrepreneur, c'est aussi intervenir sur l'univers dans lequel il évolue. L'ACQ a pour mission de promouvoir les dernières pratiques en matière de construction, de santé et sécurité, d'innovations technologiques et de construction durable.

Nous y apportons plus que jamais une attention particulière. Nous voulons que le Québec devienne un chef de file sur le plan de la qualité et de la productivité dans le monde de la construction. Cela veut dire être à l'affût des façons de mieux construire en tenant compte des réalités sociales et environnementales de demain.

Pour que la construction du Québec bénéficie d'une avance favorable, et non d'un retard à combler, nous devons élargir notre vision sur tous les aspects de l'industrie.

Construire ne consiste pas uniquement à ériger des structures physiques. C'est une occupation particulière de l'espace de vie, de travail, de services et de loisirs. C'est créer un écosystème qui aura des répercussions à long terme.

La formation, indispensable pour performer

L'ACQ offre plus de 400 formations à la grandeur du Québec, dont un grand nombre sont disponibles en ligne. De la science du bâtiment à la gestion d'entreprise, nos formations sont axées sur la pratique et elles sont offertes par des formateurs expérimentés issus de l'industrie. Avec nos cours menant à l'obtention de la licence RBQ, nous formons vraiment les bâtisseurs de demain.

Le Centre d'excellence en formation de l'ACQ a pour mission de contribuer à façonner un capital humain performant pour des entreprises de construction productives et pour un Québec prospère.

Les futurs entrepreneurs peuvent obtenir leur licence auprès de la RBQ grâce aux programmes de formation qui exemptent de passer les examens de qualification. Par ailleurs, la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (loi du 1 %) exige que les entreprises ayant une masse salariale supérieure ou égale à 2 millions de dollars investissent 1 % de cette dernière dans le développement des compétences de leur personnel.

Depuis 2013, l'ACQ offre la possibilité aux entrepreneurs assujettis à la Loi de verser leurs sommes inutilisées dans un fonds en fidéicomis géré par la Mutuelle de formation de l'ACQ. Cette dernière utilise ce fonds pour concevoir et créer de nouvelles activités de formation pour le personnel des entreprises de construction.



Dates de fondation des ACQ affiliées:

2003

Naissance de l'ACQ Métropolitaine

2000

Naissance de l'ACQ Nord-Est du Québec

1961

Naissance de l'ACQ Montérégie

1952

Naissance de l'ACQ Bas-St-Laurent/Gaspésie/Les Îles

1948

Naissance de l'ACQ Laval/Laurentides

1947

Naissance de l'ACQ Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière/Centre-du-Québec

1942

Naissance de l'ACQ Outaouais/Abitibi/Nord-Ouest du Québec

1935

Naissance de l'ACQ Saguenay/Lac-Saint-Jean

1934

Naissance de l'ACQ Estrie

1907

Naissance de l'ACQ Québec



Défendre les intérêts des entrepreneurs partout au Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Les Îles. Avec une gamme de produits et de services adaptés, les entrepreneurs peuvent augmenter leur productivité et simplifier leur administration.

Christine Bujold

Directrice générale de l'ACQ Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Les Îles



En tant que leader patronal pour la promotion et la défense des intérêts des entrepreneurs de l'Estrie, nous avons à cœur la vitalité du secteur de la construction de notre région. C'est en se démarquant par nos projets novateurs que nous répondons aux besoins du marché.

Conia Boutin

Directrice générale de l'ACQ Estrie



Nous soutenons l'essor de nos entreprises en offrant un accompagnement centré sur des outils de gestion innovateurs, en offrant des activités de formation et de réseautage, ainsi qu'en valorisant les nouvelles pratiques en matière de construction, santé et sécurité, innovations technologiques et construction durable.

Marie Claude Fournier

Directrice générale de l'ACQ Laval / Laurentides



Construire l'avenir du Québec ensemble. Voilà le grand chantier qui nous motive.

André Trudel

Directeur général de l'ACQ Mauricie / Bois-Francs / Lanaudière / Centre-du-Québec



Soutenir les entrepreneurs de la région métropolitaine au quotidien, en mettant à leur disposition une gamme de produits et de services personnalisés afin qu'ils se consacrent totalement à leurs chantiers. Nous sommes à l'écoute de nos membres, soucieux de répondre à leurs besoins.

Gregoria Modolo

Directrice générale de l'ACQ Métropolitaine

ACQ
Outaouais - Abitibi
Nord-Ouest du Québec

ACQ
Saguenay
Lac-Saint-Jean

ACQ
Mauricie - Bois-Francs
Lanaudière
Centre-du-Québec

ACQ
Laval - Laurentides

ACQ
Métropolitaine

Un réseau de bâtisseurs d'avenir

La représentativité réelle, puissante et active de l'ACQ

L'ACQ, c'est un réseau de 10 associations régionales implantées dans 17 villes du Québec. Chacune en constitue un pilier fondamental de l'ACQ. Toutes ces forces sont regroupées pour parler d'une voix forte et bâtir ensemble l'avenir du Québec.

C'est un mandat que nous relevons avec fierté et passion.

Jean-François Arbour
Groupe SCV
Président de l'ACQ
Provinciale



Fière de représenter les entrepreneurs aux quatre coins du territoire de la Montérégie. Les quatre bureaux sont là pour soutenir les membres par notre diversification exceptionnelle en matière de services tels la formation continue, le service de paie et l'accompagnement des employeurs dans l'évolution de leur entreprise.

Suzie Bessette
Directrice générale de l'ACQ Montérégie



L'ACQ Nord-Est du Québec œuvre jour après jour à défendre les intérêts de nos entrepreneurs. Les vrais enjeux du vrai monde, voilà ce qui nous préoccupe.

Alain Bourassa
Coordonnateur de l'ACQ Nord-Est du Québec



Nous travaillons activement à mettre en place des mesures visant à contrer la pénurie de main-d'œuvre qui affecte notre industrie. Nous consacrons également nos efforts pour nous faire entendre auprès des instances politiques, mais aussi pour trouver des solutions concrètes aux problèmes des régions de l'Outaouais, de l'Abitibi et du Nord-Ouest du Québec.

Caroline Picard
Directrice générale de l'ACQ Outaouais / Abitibi / Nord-Ouest du Québec



Forte d'une riche histoire, l'ACQ Québec s'impose véritablement en force sur l'échiquier des grands décideurs de l'industrie. Notre participation à différentes tables de concertation et à différents séminaires nous permet de développer des projets novateurs pour un développement équilibré de tous les secteurs de l'industrie.

Véronique Mercier
Directrice générale de l'ACQ Québec



Un de nos grands objectifs est de susciter une prise de conscience globale des enjeux auxquels est confronté notre milieu afin de favoriser l'essor des bonnes pratiques d'affaires et de saine concurrence.

France Boivin
Directrice générale de l'ACQ Saguenay / Lac-Saint-Jean

ACQ
Nord-Est du Québec

ACQ
Bas-Saint-Laurent
Gaspésie • Les Îles

ACQ
Québec

ACQ
Montérégie

ACQ
Estrie

Les Mutuelles de prévention ACQ: performances et économies en SST

Être performant en SST et se regrouper: voilà comment chaque entrepreneur peut réaliser d'importantes économies. C'est l'approche de l'ACQ en santé et sécurité sur les chantiers. D'un côté, la réduction des accidents du travail augmente la productivité des entreprises. D'un autre côté, le regroupement des entrepreneurs performants en SST leur permet de bénéficier d'une tarification avantageuse pour leurs cotisations à la CNESST.

Les Mutuelles de prévention ACQ visent ce double objectif et vous offrent de nombreux avantages.

1. Équipe permanente de conseillers présents dans votre région
2. Visites de nos experts sur vos chantiers
3. Aucuns frais d'experts médicaux ou juridiques à débours
4. Programme de prévention élaboré sans frais
5. Services d'accompagnement en gestion des dossiers d'accidents du travail et des représentations auprès de la CNESST
6. Conseillers accessibles qui répondent à vos questions
7. Formations conçues selon vos besoins

Programme de prévention personnalisé

Nos conseillers se déplacent directement sur vos chantiers afin de maximiser votre performance en SST et vous proposent un programme de prévention élaboré sans frais, des visites de conformité, un rapport d'inspection et un plan d'action personnalisé. Leur présence permanente dans 14 régions leur permet d'intervenir rapidement dans votre entreprise.

Gestion des accidents du travail

Notre équipe de gestionnaires vous assiste à toutes les étapes de gestion du processus administratif et médical à la suite d'un accident du travail survenu en entreprise. Elle vous aidera à rédiger des demandes d'expertise médicale, à communiquer avec la CNESST et participera activement dans le processus d'assignation temporaire, de réintégration ou de réadaptation des travailleurs.

Fonds de défense

Le fonds de défense vous protège en cas d'imprévu et couvre les frais d'expertise notamment médicale ou de représentation juridique devant les tribunaux.

Suivi financier des dossiers d'expérience

Notre équipe d'experts effectue une évaluation personnalisée de la performance de votre entreprise. Elle offre également un soutien à la gestion courante (analyse d'impact versus de partages et de transferts des coûts, conciliation, assignation temporaire, etc.) et un suivi financier des mutuelles de prévention.

Parce que la construction, c'est notre affaire!

Nous sommes les spécialistes de la construction, ce qui nous permet de vous offrir les meilleurs rendements dans tous les secteurs de la construction et les industries connexes. Obtenez une analyse complète et gratuite des économies substantielles à réaliser sur vos cotisations à la CNESST en remplissant le formulaire d'autorisation CNESST.



Optimisez vos performances SST avec notre équipe d'experts présente sur vos chantiers et nos services d'accompagnement personnalisés pour la gestion de vos dossiers. Grâce à une saine gestion de la SST dans votre entreprise, les Mutuelles de prévention ACQ vous permettent de réaliser des économies importantes sur vos cotisations versées à la CNESST.

ACQ Résidentiel: le gage de qualité incontournable

Référence incontournable dans le domaine de la construction résidentielle depuis plus de 25 ans, l'ACQ Résidentiel a bâti sa réputation grâce à son expertise dans le contrôle de la qualité des bâtiments et à ses produits de garantie. Au fil des années, l'offre de produits et services s'est étendue dans plusieurs segments de marchés tels que la construction d'immeubles neufs et la transformation d'immeubles en copropriété, les projets de rénovations ainsi que le marché de la revente de propriété.



Des avantages distinctifs

Par le biais de nos garanties, les entrepreneurs et promoteurs peuvent compter sur un partenaire fiable et réputé qui les accompagne tout au long de leur projet. Nos inspections systématiques en chantier permettent des suivis efficaces avec les sous-traitants et professionnels et assurent la plus grande qualité de construction. Nos services de livraison et de conciliation contribuent quant à eux à faciliter les relations avec les acheteurs et à accroître leur satisfaction. Des solutions qui permettent aux entrepreneurs de promouvoir la qualité de leur projet et d'optimiser leur service à la clientèle.

Des solutions innovantes

L'ACQ Résidentiel est très active dans les grands dossiers de l'industrie et assure un rôle de catalyseur auprès des différentes instances. Nos nombreuses représentations et implications nous permettent de rester à l'affût des nouvelles réglementations et normes en vigueur, de suivre les tendances technologiques et techniques et de trouver des solutions adaptées aux réalités de l'industrie.

L'ACQ Résidentiel est reconnue pour son leadership et son engagement à soutenir l'industrie de la construction résidentielle afin de maintenir des normes de qualité élevées et d'aider les entrepreneurs du Québec à être d'excellents constructeurs résidentiels.

- 25 ans d'expérience
- 6 000 projets enregistrés
- 25 000 inspections de qualité
- 140 000 unités d'habitation garanties

« Nous participons activement à l'écosystème du marché résidentiel en développant des solutions simples et innovantes qui répondent aux besoins des entrepreneurs et promoteurs immobiliers. »



David Martellino
Directeur général

La marque ACQ: solide, actuelle, rassembleuse

L'ACQ est une marque. Savoir la définir avec précision, dans toute son authenticité, et se donner les moyens de la faire vivre avec panache constituent des opérations hautement stratégiques. En effet, une marque qui s'appuie sur des bases solides peut évoluer et se développer de façon ordonnée, avec constance et cohérence.

Nous voulons que notre marque soit claire et qu'elle s'ancre solidement dans l'esprit de tous. Une marque à laquelle les entrepreneurs s'identifient avec enthousiasme. Une marque unificatrice qui établit la place incontournable et essentielle de l'ACQ dans le monde de la construction.

Nous voulons être perçus comme les accompagnateurs et les conseillers de l'entrepreneur québécois visant l'excellence. Ainsi, nous affirmons haut et fort que l'ACQ bonifie le savoir-être et renforce le savoir-faire des meilleurs entrepreneurs du Québec, ces hommes et ces femmes qui se consacrent à rien de moins que de bâtir l'avenir.

Nous promettons à l'entrepreneur de faire partie et de profiter d'une force majeure de l'évolution de la construction au Québec.

Ainsi, notre engagement auprès des entrepreneurs est de contribuer activement à l'évolution de l'industrie dans toutes ses facettes, tant

technologiques que réglementaires, éthiques ou environnementales. Il consiste aussi à agir de manière à ce que les entrepreneurs soient au cœur de cette évolution et qu'ils en profitent pour développer leur entreprise dans des conditions optimales.

Voilà ce que notre marque exprime dans toutes ses manifestations



Le défi de se réinventer dans un monde en ébullition

Revoir la manière de s'identifier et de communiquer en tant que marque constitue toujours un défi majeur. Nouvelles technologies, nouvelles générations, nouveaux courants sociaux, nouvelles visions du monde... Tout bouge dans nos entreprises et autour d'elles. Plongés dans ce tourbillon, nous devons impliquer nos associations régionales, des entrepreneurs membres et des employés du grand réseau ACQ, cela en tenant compte des développements dans tous nos secteurs d'intervention. Ce travail s'est amorcé avant le début de la pandémie et a pu se poursuivre au cours des derniers mois.

« Nous disposons maintenant d'un véhicule puissant qui nous fera progresser durant les prochaines décennies. »

Sonia Brossard
Directrice des communications
et du marketing de l'ACQ

D'un riche passé à un avenir stimulant

Notre histoire est celle de milliers d'entrepreneurs de plusieurs générations, tous animés par le désir de s'unir pour soutenir les entrepreneurs du Québec dans le développement de leur entreprise et de leur industrie. Partout sur le territoire, des hommes et des femmes ont su s'unir pour bâtir cette grande force d'évolution qu'est désormais l'ACQ.



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

L'Association de la construction du Québec se dote d'une nouvelle image de marque.

L'Association de la construction du Québec fête ses 70 ans!

2021

2018

Création des Mutuelles de prévention ACQ.

Création de la première salle de plans virtuelle.

Création de la Mutuelle de formation ACQ.

1999

2001

2012

L'ACQ devient l'agent négociateur patronal des conventions collectives des secteurs institutionnel-commercial et industriel.

Naissance de la filiale officielle du secteur résidentiel de l'Association de la construction du Québec qui à l'origine offrait des plans de garanties.

L'industrie de la construction fait un pas de géant. L'Association de la construction de Montréal et du Québec (ACMQ) se joint à la Fédération de la construction du Québec (FCQ). Une nouvelle entité est née, celle de l'Association de la construction du Québec et les constituantes portent la désignation Région.

1995

1994

1989

Naissance de la Fédération de la construction du Québec (FCQ).

La Fédération de la construction du Québec (maintenant appelée ACQ) fonde le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) par une entente avec la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) et la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie (CMMTQ).

1948

1967



L'avenir, tel que nous voulons le bâtir et le léguer

Comme le dit l'adage: « Quand la construction va, tout va! » Dans toute notre diversité d'entrepreneurs, nous bâtissons jour après jour le Québec. Nous donnons la direction. Avec notre ACQ, nous sommes bâtisseurs d'avenir.